



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, [cliquez](#) sur les liens hypertextes insérés dans les trois [tableaux récapitulatifs](#) de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I.

Langues germaniques

Adaptation du 27/04/2020
suite à la situation 'Covid-19'

(voir courrier informatif en page 2)

Année académique 2019-2020

Chères Étudiantes, chers Étudiants,

Ce lundi 27 avril, date fixée par notre Ministre de tutelle, nous vous communiquons, via cette nouvelle version du Profil d'enseignement, les adaptations envisagées dans les différentes Unités d'enseignement de votre formation, principalement en ce qui concerne les contenus évalués ainsi que les modalités des épreuves.

Ces modifications (en rouge dans le document) sont définitives. Il reste que, au lendemain du Conseil National de Sécurité traitant des pistes de déconfinement, et sans pouvoir anticiper l'évolution de la situation sanitaire, il est compliqué pour les équipes pédagogiques de s'exprimer de façon exhaustive. La possibilité ou non d'autoriser des groupes restreints dans des locaux, l'accessibilité des transports en commun, mais aussi le contexte réel de travail à distance de chacun(e) ainsi que la qualité des outils informatiques et de la connexion permettant une évaluation à distance restent autant d'inconnues. A l'heure où nous écrivons ces lignes, de nombreuses interrogations subsistent.

Nous soulignons donc que les adaptations (ou le maintien) des dispositifs d'évaluation décrits dans ce document correspondent à ce que vos professeurs ont estimé être le plus porteur, juste et favorable pour vous. Toutes les modifications actées sont systématiquement « en faveur » des étudiants qui seront évalués dans le contexte qui est le nôtre, nous y avons scrupuleusement veillé.

Si certaines des pistes envisagées (notamment les examens écrits présentiels, même si organisés en petits groupes successifs permettant une distanciation de sécurité) s'avèrent impossibles à organiser, nous vous proposerions, au plus tôt, de nouvelles communications ciblées sur ces aménagements. Dans ce cas, les éventuels « addendum » au Profil d'Enseignement de la Section seront envoyés sur l'adresse e-mail « hech » de chaque étudiant(e) concerné(e) et conjointement disponible sur MyHech au niveau des supports de cours de l'AA ciblée. Dans tous les cas, nous vous assurons que ces éventuels aménagements vous parviendront au plus tard 10 jours ouvrables avant l'épreuve en question.

Seuls des formulaires officiels (reprenant l'UE et l'AA, le Bloc au sein de la Section, le numéro de page du Profil d'enseignement concerné et évidemment la mention de l'adaptation du dispositif) seront générés, et donc à prendre en considération, le cas échéant.

Les représentants du Conseil des Étudiants de notre Institution ont donné leur aval à la mise en place de cette solution qui vise à prendre un compte cette situation totalement inédite au mieux pour vous, dans les spécificités de votre formation mais surtout dans un esprit d'équité, de respect et de réussite.

Nous vous souhaitons, malgré l'épreuve que nous traversons et les difficultés présentes, une session d'examens la plus fructueuse possible.

Sophie LOGJES et Laurent KESTELOOT,
Coordination du Département

Michèle SIMAR,
Directrice du Département pédagogique

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Référentiel de compétences de l'enseignant¹

Note liminaire

Pour « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation »², la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme)³. Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.

L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales » ...

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

NB : L'actualisation du référentiel de compétences et la réforme de l'organisation liée au décret paysage ne remettent pas en question la philosophie et les lignes directrices de la formation, telle qu'elles sont aussi décrites dans la brochure 'Devenir enseignant'. La définition des six axes de formation qui visent à former des enseignants acteurs sociaux, des enseignants chercheurs, des enseignants maîtres instruits, des enseignants personnes en relation, des enseignants pédagogues, des enseignants praticiens et l'affirmation du lien entre la théorie et la pratique, constituent toujours deux des principes fondamentaux de la formation à la Haute École Charlemagne.

¹ Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010

² Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009

³ Comme tous les bacheliers, la formation actuelle s'inscrit au niveau 6.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Secteur : Sciences humaines et sociales

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Président du jury : La Direction de Département

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Implantation : Les Rivageois, Liège

Secrétaire du jury : Madame Nathalie Seron

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation en vue de l'obtention du titre de Bachelier agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en langues germaniques (anglais et néerlandais/allemand) a pour objectif de développer chez nos étudiants des savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences indispensables à l'exercice de leur future profession sur les plans linguistique, méthodologique, culturel et comportemental.

Outre le volet linguistique, la formation est enrichie d'activités d'intégration professionnelle durant lesquelles l'étudiant aura l'occasion, dès le début de son apprentissage et de manière progressive, de se sensibiliser et de se former aux diverses pratiques pédagogiques ainsi que de s'ouvrir à la culture des autres communautés du pays.

- a) **Séjour de 2 semaines en famille d'accueil en Allemagne, en Flandre ou aux Pays-Bas et en Angleterre**
Ce projet linguistique a lieu en début de cursus. Au-delà de la vie en famille d'accueil, les étudiants suivent, durant deux semaines, des cours dans des écoles secondaires locales et/ou aident les professeurs de français.
- b) **Voyage pédagogique de quatre jours dans une ville germanophone, néerlandophone ou anglophone**
Cette activité encadrée a pour objectifs d'apprendre aux étudiants, à organiser un voyage avec une classe, de renforcer l'esprit de section et de s'ouvrir à la culture des communautés dont ils étudient la langue.
- c) **Echange pédagogique et interculturel avec la Haute Ecole Vives de Torhout (Bruges)**
Ce programme met les étudiants en situation de communication réelle et permet d'améliorer leurs connaissances civilisationnelles et leurs compétences langagières dans un cadre formatif et informel. Des rencontres virtuelles précèdent un échange de trois ou quatre jours avec hébergement en famille d'accueil.
- d) **Stage linguistique de deux semaines en Ecosse**
Ce programme de placement des étudiants a été développé en partenariat avec l'East-Ayrshire Council, organe officiel qui nous a accordé son aval et supervise le choix des familles et des « académies » dans lesquelles nos étudiants vont séjourner. Toujours dans le même esprit d'ouverture, les étudiants sont également amenés à analyser et comparer les méthodes appliquées en Ecosse.
- e) **Stage de 4 semaines dans l'autre communauté / en Allemagne (selon la langue étudiée)**
Les objectifs sont de se rendre compte des spécificités de l'enseignement des langues en Flandre ou en Allemagne via une réflexion sur sa propre langue maternelle, de prendre conscience de l'impact de l'utilisation de la langue-cible en classe, d'améliorer ses connaissances civilisationnelles et bien sûr, ses compétences langagières en langue-cible.

Les étudiants résident un mois en famille d'accueil, et sont pris en charge par des écoles où ils donnent cours de Français et Anglais Langue Etrangère à des élèves néerlandophones ou germanophones.

Quand on a enseigné sa propre langue maternelle comme langue étrangère, on ne donne plus cours de langue comme avant...

f) Activités d'animation pour écoles néerlandophones

Ces activités se déroulent sur demande et leurs objectifs varient en fonction des attentes. Elles concernent une ou plusieurs années d'apprentissage et constituent un moyen efficace de s'ouvrir à l'autre communauté dans un cadre formatif et informel.

g) Introduction à la méthode *Balingua* en primaire en allemand

Au cours de leurs activités de formation professionnelle (AFP), les étudiants ont l'opportunité de découvrir une méthode particulière d'enseignement de l'allemand à l'Ecole Communale primaire de Malmedy. Cette expérience leur permet d'enrichir leur bagage didactique et contribue à développer une approche critique des différentes méthodes d'enseignement qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours indépendamment des langues étudiées.

CONDITIONS D'UNE BONNE PRÉPARATION AUX ÉTUDES ENVISAGÉES

Pour chacune des deux langues choisies, l'étudiant doit posséder, au départ, le « minimum essentiel » pour comprendre et s'exprimer correctement dans la langue. Sa prononciation doit être satisfaisante et il est fortement recommandé qu'il maîtrise les 4 compétences – écouter, parler, lire, écrire – ainsi que les structures grammaticales et le vocabulaire tels que définis dans les programmes de l'Enseignement Secondaire Supérieur. Un séjour préalable à l'étranger est conseillé.

DÉBOUCHÉS

Enseignant :

- dans les 2 premiers degrés de l'enseignement secondaire de transition (général, technique ou artistique) de tous les réseaux de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- dans les 4 années de l'enseignement de qualification (technique, artistique ou professionnel) de tous les réseaux de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- dans l'enseignement spécialisé ;
- dans l'enseignement de promotion sociale, PME, HR (horaire réduit), CEFA,... ;
- à l'étranger via certains organismes (AGCD, APEF, VOLENS) ;
- en cours privés ;
- débouchés spécifiques pour le régent en langues germaniques : « maître spécial en langues germaniques » dans l'enseignement primaire.

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
CP1 <i>Compétences pédagogiques n°1</i>	5	Pédagogie générale	30 (24)	Q1
		Psychologie du développement [A]	30 (24)	
		Identité de l'enseignant	15 (12)	
CP2 <i>Compétences pédagogiques n°2</i>	5	Psychologie de la relation et de la communication [A]	30 (24)	Q2
		Psychologie des apprentissages [A]	30 (24)	
		Dossier de l'enseignant	15 (12)	
PhIRC <i>Philosophie, initiation à la recherche et diversité culturelle</i>	5	Philosophie et histoire des religions [A]	30 (24)	Q1
		Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	15 (13 ⁵)	
		Initiation à la recherche	15 (13 ⁵)	
AIP1 [Prérequis AIP2] <i>Activités d'intégration professionnelle n°1</i>	15	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60 (54)	Q1+Q2
		Ateliers de formation professionnelle	120	
LS1 [Prérequis LS2] <i>Langues germaniques et Stages n°1</i>	30	Anglais	195 (163)	Q1+Q2
		Néerlandais ou Allemand	195 (163)	
		Stages pédagogiques	60	

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
CP3 <i>Compétences pédagogiques n°3</i>	5	Évaluation des apprentissages	30 (24)	Q1
		Psychologie du développement	30 (24)	
		Psychologie des apprentissages	30 (24)	
CP4 <i>Compétences pédagogiques n°4</i>	5	Déontologie de la profession	15 (13 ⁵)	Q2
		Technique de gestion de groupes et expression orale	30 (24)	
		Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	
		Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	15 (13 ⁵)	
		Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	
AIP2 [Prérequis AIP3] [Prérequis CP5] <i>Activités d'intégration professionnelle n°2</i>	20	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
		Maîtrise orale et écrite de la langue française	30 (24)	
		Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 (24)	
		Expression verbale et gestuelle	5	
		Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental	30	
		Anglais : Préparation AIP	15 (12)	
		Néerlandais / Allemand : Préparation AIP	15 (12)	
		Projets / séjours linguistiques		
LS2 [Prérequis LS3] <i>Langues germaniques et Stages n°2</i>	30	Anglais	150 (120)	Q1+Q2
		Néerlandais ou Allemand	150 (120)	
		Stages pédagogiques (4 semaines)	120	

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
FG <i>Formation générale</i>	5	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	30 (27)	Q1
		Sociologie et politique de l'éducation [A]	30 (24)	
		Formation à la neutralité [A]	20	
		Notions d'épistémologie des disciplines	15 (13 ⁵)	
CP5 <i>Compétences pédagogiques n°5</i>	5	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	30 (24)	Q2
		Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	30 (24)	
		Élaboration du projet professionnel	15 (13 ⁵)	
AIP3 [Corequis TFE] <i>Activités d'intégration professionnelle n°3</i>	5	Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental	60 (51)	Q1+Q2
		Ateliers de formation professionnelle	60	
		Projets / séjours linguistiques		
TFE [Corequis AIP3] <i>Travail de Fin d'Études</i>	15	Travail de fin d'études		Q1+Q2
		Initiation à la recherche en éducation	15 (13 ⁵)	
		Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 (24)	
LS3 <i>Langues germaniques et Stages n°3</i>	30	Anglais	82 ⁵ (70)	Q1+Q2
		Néerlandais ou Allemand	82 ⁵ (70)	
		Stages pédagogiques (10 semaines)	300	



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Langues germaniques

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : CP1	
	Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°1	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
Marie Collet (marie.collet@hech.be)		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Pédagogie générale](#)
- [Psychologie du développement](#)
- [Identité enseignante](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :
 - b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs psychopédagogiques.
 - d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :
 - a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Répondre à des questions de connaissance, compréhension, application, synthèse, analyse et jugement sur les contenus visés dans les différentes activités d'apprentissage et en lien avec des situations d'enseignement/apprentissage données.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Pédagogie Générale	40		100 %				100 %			100 %
Psychologie du développement	40		100 %			100 %			100 %	
Identité enseignante	20		100 %				100 %			100 %

Autres (à préciser) :

...

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Pédagogie générale			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Chapitre 1 : Définitions de concepts pédagogiques fondamentaux
 Chapitre 2 : La préparation d'une leçon et les objectifs opérationnels : *Pourquoi et Comment faire ?*
 Chapitre 3 : Le triangle pédagogique de J. Houssaye (1993) ou *Quelles sont les tâches de l'enseignant ?*
 Chapitre 4 : Les premiers moments avec la classe ou *Comment entrer en interaction avec un groupe d'élèves ?*
 Chapitre 5 : La motivation scolaire ou *Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ?*
 Chapitre 6 : Trois niveaux d'intentions pédagogiques, Finalités, Compétences et Objectifs opérationnels ou *Quelles sont les finalités et les compétences à poursuivre et développer ? Comment développer les compétences des élèves ?*
 Chapitre 7 : Structurer un cours : *Comment planifier et préparer à long et moyen terme ?*
 Chapitre 8 : La taxonomie de Bloom : *Comment hiérarchiser les objectifs de manière à développer différentes démarches cognitives chez les élèves ?*

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Acquis d'apprentissage spécifiques :

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la pédagogie.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de répondre à des questions de compréhension, de connaissance et d'application sur les savoirs et savoir-faire visés pour chaque chapitre (pour un détail, cf. *Présentation du contrat didactique* dans l'*Introduction* du syllabus de cours).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

cf. bibliographie du syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Pédagogie générale	40		100 %				100 %			100 %

Autres (à préciser) :

- ⇒ Examen oral de 20 minutes par étudiant, en visio-conférence sur Teams tant qu'un présentiel ne sera pas possible. Il s'agira d'un examen portant sur des savoirs (2 questions) et des savoir-faire (1 question). Des questions supplémentaires seront posées en cas de difficulté de l'étudiant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1			
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 1			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie du développement				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 30h (24h)					

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours se centre sur l'enfant de 0 à 12 ans, sous la loupe du développement moteur, affectif, cognitif et social :

Chapitre 1 : concepts généraux

- 1.1. Définitions.
- 1.2. Les éléments qui influencent l'individu : modèle de Bonfenbrenner.
- 1.3. Dans le modèle de Patterson.
- 1.4. Les besoins de l'individu nécessaires à son bon développement : Maslow et la théorie de la hiérarchie des besoins.
- 1.5. Aperçu des différentes théories du développement humain.
- 1.6. Ligne du temps du développement humain partim 1 et ligne du temps du développement moteur.

Chapitre 2 : le développement cognitif

- 2.1. La période sensorimotrice (de 0 à 2 ans) selon Piaget.
- 2.2. La période préopératoire (de 2 à 7 ans) :
L'évolution du jeu / Évolution du dessin / L'égoïsme enfantin / Le syncrétisme enfantin / L'animisme enfantin / La causalité / La représentation symbolique / Le raisonnement logique de l'enfant
- 2.3. Le stade opératoire concret (de 7 à 12 ans) :
La réversibilité / Les invariants / La classification logique / La sériation / Le nombre / La structuration de l'espace et du temps

Chapitre 3 : le développement social

- 3.1. L'attachement de 0 à 6 ans.
- 3.2. Le développement social de l'enfant de 6 à 12 ans.

Chapitre 4 : Le développement psychomoteur.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie du développement

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'identifier les caractéristiques propres au développement moteur, affectif, cognitif et social d'un enfant âgé de 0 à 12 ans et d'utiliser les cadres théoriques enseignés pour comprendre des situations d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (capsules : support didactique à utiliser en autonomie)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Helen BEE, Denise BOYD, *Les âges de la vie*, éd. ERPI, 3^{ème} édition 2004.
 OSTERRIETH P., *Faire des adultes*, éd. Pierre Mardaga, 18^{ème} édition 1988.

GAONAC'H et GOLDER C., « Profession enseignant. Manuel de la psychologie pour l'enseignant », éd. Hachette Education 1995.

SEGOND V., « Cours de psychologie du développement CP1 », 2016

<http://www.courssegondval.com/psychodev-i.html>

Extraits filmés :

Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse, la conquête. AVI (2011) FLUVORE

Le cerveau et ses automatismes, l'inconscient et ses automatismes. AVI (2011) FLUVORE

Le développement du langage, MOEDIA.FR

Collection Ecole(s) en France, Le plaisir d'apprendre et Apprendre à vivre ensemble, produit par YAMI2, réalisé par Patricia Bodet et Christophe Nick.

Situations d'apprentissages diverses filmées : études de cas.

Capsules : M. GAGNON, Les différents stades du développement chez l'enfant selon Piaget, 2008 Collège Nouvelle Frontière.

Sources URL :

<http://www.notrehistoire.ch/video/view/598/>

[http:// monde.ccdmd.qc.ca](http://monde.ccdmd.qc.ca)

[http:// www.youtube.com](http://www.youtube.com)

<http://www.erudit.org/revue/ncre/2013/v16/n2/index.html>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie du développement	40		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Le dispositif prévu est le suivant (sous réserve d'évolution de la situation sanitaire) : les étudiants vont être contactés via leur adresse e-mail pour organiser cet examen à distance. L'invitation électronique ciblera diverses plages de dates définies, de manière à constituer des sous-groupes plus restreints. Plusieurs « salves » successives d'évaluation auront donc lieu de façon numérique. Des solutions alternatives seront mises en place pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier du matériel connecté adéquat.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Identité enseignante		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 15h (12h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant :

1. Quels sont les **raisons ou événements** ou influences pour lesquels j'ai choisi le métier d'enseignant ?
(Représentations, Quel enseignant est-ce que je souhaite devenir, etc.)
2. Comment **s'organise l'enseignement obligatoire en F.W.B.**?
(Conséquences, Quels liens puis-je faire entre cette organisation et mes observations de stage ?, etc.)
3. Quels sont les **textes officiels** qui règlementent la fonction de l'enseignant ?
4. Qu'est-ce qu'**un professionnel** ?
(Par quels processus le devient-on? Qu'est-ce que l'identité professionnelle? Comment se construit-elle ?, etc.)
5. Quelles sont les **compétences** requises d'un enseignant ?
(Dans quelles situations s'exercent-elles ? Comment les développer ? Comment assurer un équilibre entre les différentes facettes du métier ?, etc.)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :
a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de répondre à des questions de compréhension, de connaissance, de synthèse, d'analyse et de jugement sur :

- l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB en particulier les parcours possibles d'un élève du 3e degré de l'enseignement primaire au 2e degré de l'enseignement secondaire, certains aspects des problématiques liées à l'(in)équité de notre système scolaire.
- les textes légaux qui régissent la profession (décret Missions et Pacte pour un enseignement d'excellence) et leurs objectifs spécifiques : quels sont les enjeux du métier enseignant et quelles sont les attitudes attendues chez un enseignant pour que sa pratique soit la plus efficace et équitable possible ?
- les six facettes du métier d'enseignant et les 7 compétences professionnelles : lire différentes situations professionnelles (les siennes en stage et celles relatées dans des témoignages) avec ce cadre de référence.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cf. références détaillées dans le syllabus :

- Guide pratique Parents-Ecole : Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ?, Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseignement.be
- Le secret professionnel et les enseignants : selon le service public fédéral de la justice, l'Agers, ...
- Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi (2001) – Fédération Wallonie-Bruxelles
- Le référentiel de compétences de l'enseignant défini par le Conseil supérieur pédagogique en 2010
- Le site internet enseignement.be
- Des supports vidéos : 7 capsules vidéos éditées en juin 2017 par le mouvement sociopédagogique « Changement pour l'Égalité » (Cgé)
- Un extrait du livre de F. Andriat : « *Vocation prof !* », l'article de B. Defrance : « *Conseils à un professeur débutant...* »

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe d'enseignement, débats) | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Lectures en classe, visionnement de documentaires sur le système |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Identité enseignante	20		100 %				100 %			100 %

Autres (à préciser) :

⇒ Examen oral en visio-conférence ou en présentiel selon les conditions sanitaires

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Langues germaniques

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : CP2	
	Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°2	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [***Psychologie de la relation et de la communication***](#)
- [***Psychologie des apprentissages***](#)
- [***Dossier de l'enseignant***](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :
 - a. *Maîtriser la langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif*
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :
 - b. *Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.*
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
 - c. *Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.*
5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :
 - b. *S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs psychopédagogiques.*
 - d. *Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.*
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :
 - a. *Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.*
 - b. *Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.*
 - d. *Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.*

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- de répondre à des questions de compréhension, de connaissance, d'application, d'analyse, de synthèse et de jugement sur des contenus relatifs à la psychologie de la relation et de la communication et à la psychologie de l'apprentissage en lien avec des situations d'enseignement/apprentissage données ;
- et de réaliser un dossier de l'enseignant constitué de productions personnelles en relation avec chacune des thématiques abordées au cours de Dossier de l'enseignant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie de la relation / la communication	40					100 %			100 %	
Psychologie des apprentissages	40					100 %			100 %	
Dossier de l'enseignant	20				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2	
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie de la relation et de la communication		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- ...

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ... ;
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, ... ;
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique ;
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Gordon, Th., (2005), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
- Peretti, A., Lgrand, J.-A., Boniface, J., (2011). Technique pour communiquer, Paris, France : Hachette Education.
- Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
- Cantet L., (2008), Entre les murs (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux)
- Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux)
- Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux)
- Mention-Schaar M.-C., (2015), Les Héritiers (DVD) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
- ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie de la relation et la communication	40					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Pas d'examen écrit => Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen, à envoyer par mail à l'enseignant. Schématiquement, il s'agit d'un travail de recherche individuel à envoyer par mail (muriel.lecoq@hech.be) ayant pour objet le recensement des avantages de moyens de communication, attitudes relationnelles, styles d'enseignant... définis/imposés par le professeur en charge du cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie des apprentissages			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Depuis des décennies, les théories psychologiques fournissent des concepts et des résultats de recherche qui contribuent au renouvellement des méthodes d'enseignement et des pratiques d'apprentissage. Dans cette optique, ces théories de l'apprentissage peuvent être considérées comme des outils au service de l'enseignant. En effet, dans sa classe, celui-ci dispose d'une certaine autonomie dans ses choix pédagogiques. La complexité des situations auxquelles il est confronté le conduit à prendre des décisions sans que les raisons de ces décisions soient toujours bien claires. Mais, la classe est un lieu de forte incertitude et les problèmes qui se posent ne sont pas toujours formulables d'une manière suffisamment opérationnelle pour que des solutions satisfaisantes soient immédiatement envisageables. La psychologie de l'apprentissage permet peut-être de réduire cette incertitude dans la mesure où elle peut être considérée comme une discipline ressource fournissant des outils, des concepts et des modèles qui peuvent aider l'enseignant dans la mise en place de situations d'enseignement-apprentissage et lui permettre de prendre conscience des manières dont les élèves s'y prennent pour apprendre.

De manière générale, l'objectif de ce cours est triple :

- identifier les facteurs, propres ou extérieurs à tout apprenant, qui favorisent le processus d'apprentissage ;
- comprendre comment l'individu (un élève en particulier) apprend, autrement dit par quelles démarches et processus, il acquiert des compétences qu'il transfère d'une situation à l'autre ;
- faire appliquer les outils issus de cette réflexion dans la pratique pédagogique du futur enseignant lorsqu'il observe ou conçoit des situations d'enseignement/apprentissage.

Les contenus abordés sont les suivants :

- une vue d'ensemble des facteurs qui influencent l'apprentissage ;
- l'effet établissement, l'effet classe et l'effet enseignant ;
- des conceptions de l'apprentissage aux courants pédagogiques (romantisme, behaviorisme, cognitivisme, constructivisme et socio-constructivisme) ;
- l'estime de soi ;
- les intelligences.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie des apprentissages*
- d. Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie*

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de faire la preuve de sa maîtrise des concepts issus de la psychologie des apprentissages dans le cadre d'analyse/interprétation de situations d'enseignement/apprentissage et en les utilisant pour concevoir et justifier des dispositifs pédagogiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Des supports vidéos qui illustrent les concepts abordés.
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, ...
- Des extraits d'ouvrages pédagogiques rédigés par des auteurs tels que J. Beckers, E. Bourgeois, P. Bressoux, G. Chapelle, M. Crahay, A. Fagnant, A. Grisay, K. Huffman, F. Lasnier, R. Morissette, C. Marsollier, A. Neill, F. Raynal, B. Rey, G. de Vecchi R. Viau, ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie des apprentissages	40					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Le dispositif prévu est le suivant (sous réserve d'évolution de la situation sanitaire) : les étudiants vont être contactés via leur adresse e-mail pour organiser cet examen à distance. L'invitation électronique ciblera diverses plages de dates définies, de manière à constituer des sous-groupes plus restreints. Plusieurs « salves » successives d'évaluation auront donc lieu de façon numérique. Des solutions alternatives seront mises en place pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier du matériel connecté adéquat.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2	
	Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Dossier de l'enseignant		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 15h (12h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours constitue la suite du cours d'Identité enseignante et le complète en demandant à l'étudiant d'approfondir sa réflexion professionnelle. Aussi, en fonction des contenus qui auront pu effectivement être abordés au cours d'identité enseignante, les contenus suivants seront travaillés dans le présent cours. La liste ci-dessous est donc susceptible de changer pour partie mais sera précisée dans le syllabus de cours:

1. Quelles sont les compétences requises d'un enseignant ?
 1. Introduction
 2. La réforme de la formation des enseignants de 2000 : le praticien réflexif, six axes de formation, un serment !
 3. Le Référentiel de compétences de l'enseignant défini par le Conseil Supérieur Pédagogique en 2010
 4. Lecture et analyse de l'extrait du livre de F. Andriat « Vocation prof ! »:
 5. Dans votre dossier de l'enseignant
2. Pourquoi choisir de devenir enseignant(e) ? Pour devenir quel enseignant ?
 1. Introduction : une enquête à l'échelle de la classe
 2. Mise en commun de vos réponses et confrontation avec les résultats d'une enquête menée en 2002 par Branka Cattonar
 3. Lecture du texte « Le mythe qui fait mal à l'école », Louise Turrett, 2017
 4. Dans votre dossier de l'enseignant
3. Quels conseils leur donneriez-vous aujourd'hui ?
 1. Introduction
 2. Lecture collective du texte : « *Pour une gestion efficace des comportements auprès des élèves en difficulté* »
 3. Synthèse des interventions préventives et correctives
 4. Inventaire détaillé des interventions préventives et correctives
 5. Dans votre dossier de l'enseignant
4. Une réflexion sur sa pratique au terme des pratiques hebdomadaires
 1. Dans le cadre du cours
 2. Dans votre dossier de l'enseignant

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :
 - a. *Maîtriser la langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif*
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :
 - b. *Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.*
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
 - c. *Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.*
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :
 - a. *Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.*

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de réaliser un dossier de l'enseignant :

1. Réaliser un bilan de ses compétences professionnelles en construction en regard du référentiel de compétences définies par le Conseil Supérieur Pédagogique en 2010 ; pointer des objectifs prioritaires de formation parmi ces compétences et justifier théoriquement/pratiquement ses choix ; s'exprimer sur la valeur de son choix pour le métier d'enseignant eu égard aux compétences requises.

2. Réaliser le portrait de l'enseignant qu'il souhaite devenir : pointer les aspects du métier qui pourront l'épanouir, les objectifs prioritaires qu'il se donnera dans sa mission auprès des élèves et les rôles qui constitueront le cœur de son métier ; justifier ses réponses au moyen de trois références théoriques au moins. L'évolution de ces choix au cours du travail en classe et du travail de rédaction devront être identifiés.
3. Sélectionner 4 conseils concrets à l'adresse d'un enseignant qu'il souhaite retenir pour sa pratique future dans l'optique d'une gestion efficace des élèves en classe parmi les interventions préventives et correctives identifiées par Bissonnette, Gauthier & Castongay (2017). Justifier théoriquement chacune de ses réponses et dire s'il a pu les mettre en pratique durant ses pratiques hebdomadaires et, si oui, dans quelle mesure il les a trouvés efficaces.
4. Réaliser une réflexion sur sa pratique au terme des pratiques hebdomadaires réalisées en Afp.

Pour chacune de ces productions, l'orthographe, la syntaxe et le respect des conventions APA en matière de citation des sources (cf. annexe) feront partie des critères d'évaluation, parmi les critères spécifiquement pointés pour chaque travail (cf. consignes à la fin de chacune des parties du présent syllabus).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Andriat, F. (2001). *Vocation prof !* Bruxelles : Labor.
- Bissonnette, S., & Gauthier, C. *Pour une gestion efficace des comportements auprès des élèves en difficulté.* <https://www.taalecole.ca/gestion-efficace-comportements/>, consulté le 5/3/18.
- Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2017). *L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école.* Montreal : Chenelière Education
- Catonnar, B. (2002). Les enseignants du secondaire : une identité professionnelle multiple. Les cahiers de prospective jeunesse, 25, 2-7. In Fagnant, A. (2017). *Cours de didactique générale – AESS et masters à finalité didactique.* Liège : ULG
- Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi (2001) – Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel de compétences de l'enseignant défini par le Conseil supérieur pédagogique en 2010.
- *Les conventions du format APA (American Psychological Association).* Service de Psychologie Sociale, Bruxelles : ULB. <http://www.ulb.ac.be/psycho/psysoc/ressources/citations.htm>, consulté le 30/01/2017.
- Touret, L. (2017). Le mythe qui fait mal à l'école. <https://www.slate.fr/story/135752/bon-prof>, consulté le 30/01/2017.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (émergence des représentations sur chaque thématique, lecture et compréhension en classe de textes de référence et de réflexion, échanges et débats) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Dossier de l'enseignant	20				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

⇒ Mise en place d'un travail en remplacement d'une éventuelle épreuve présentielle : Le dossier est à rendre en version numérique sur une des plateformes officielles (Moodle ou Myhech).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Langues germaniques

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Olivier Vens (olivier.vens@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Philosophie et histoire des religions](#)
- [Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre](#)
- [Initiation à la recherche](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- 3a : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que les enjeux anthropologiques, sociaux, éthiques.
- 3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- 4a : Adopter une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle.
- 4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- 5a : Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Interroger ses propres évidences dans les domaines identitaires (culturels, philosophiques, scientifiques et professionnels) ;
- Adopter et nourrir une attitude curieuse et autonome dans ces domaines ;
- S'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations ;
- Distinguer et comparer différents modes de pensée (religieux, scientifique, philosophique) ;
- Développer une pensée propre (autonomie) tout en adoptant les exigences de la démarche philosophique et scientifique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philo et histoire des religions	50		100 %			100 %			100 %	
Diversité culturelle	25		100 %			100 %			100 %	
Initiation à la recherche	25		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

...

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC	
		Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Philosophie et histoire des religions		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "*Philosophie et histoire des religions*" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité de la réalité humaine.

Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
 - a. Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité ;
 - b. Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.
- 2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
 - a. Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique ;
 - b. Se sensibiliser à la démarche critique et autonome propre à la philosophie.
- 3) Lire un texte philosophique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (DVD, documentaire)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif :

- Histoire des religions et de la laïcité :
 - o F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
 - o M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. « Repères pratiques », Paris, 2006.
 - o M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
 - o H. PENA-RUIZ, Qu'est-ce que la laïcité ?, Gallimard, Paris, 2003.
 - o Le magazine de la science et de la découverte, « C'est pas sorcier », France télévision, 2012 ; série de quatre documentaires sur les monothéismes : « Un dieu, trois religions », « Le judaïsme : un peuple, une religion », « Le christianisme : un Dieu parmi les hommes », « L'islam : de Mahomet à aujourd'hui ».
- Revues généralistes de sciences humaines.
- Philosophie et histoire de la philosophie :
 - o M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
 - o F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.

- o F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- o E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck ; Université, Bruxelles, 2006 (2^e éd.)
- o L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2^e éd.)
- o G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2^e éd.)
- o M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2^e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Autre (durant le cours, des moments de réflexion individuelle ou collective (écrits ou oraux) sont organisés sur une problématique ou un concept rencontré lors de l'exposé ex cathédra. La présence au cours est donc indispensable. Des extraits de textes philosophiques sont fournis (Moodle) et doivent être lus « en autonomie » afin d'être exploités lors du cours suivant.) |
|--|---|

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philo et histoire des religions	50		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

L'examen écrit (présentiel ou à distance, selon l'évolution de la situation sanitaire) comptera une durée d'1h30.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche théorique de la diversité culturelle et de la dimension de genre			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers des concepts théoriques mais aussi des situations scolaires et sociétales concrètes, le cours vise à explorer les notions de « culture », d'« identité », de « norme ». En dégagant le caractère dynamique et historique de celles-ci et en mettant en doute les lectures essentialistes, le cours cherche à développer une réflexion critique vis-à-vis des enjeux identitaires. Il sensibilise ainsi les futurs enseignants à l'importance de lutter, comme le recommande le décret Missions, contre les stéréotypes et discriminations en tout genre (racistes, culturels, sociaux, liés au genre, etc.).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Explorer la notion de « culture » et les notions connexes (« identité », « norme », etc.) à partir de l'anthropologie, de la sociologie, de la philosophie, etc. ;
- Comprendre l'histoire et les enjeux des sociétés multiculturelles (histoire de l'immigration, politiques d'accueil, etc.) ;
- Comprendre les mécanismes du stéréotype et de la discrimination ainsi que l'impact de ceux-ci ;
- Dégager les principales cibles des comportements discriminatoires (différences sociales, ethniques, religieuses, sexuelles, etc.) et les inégalités qui en découlent ;
- Expliquer le rôle des acteurs éducatifs face à la reproduction et à la création des stéréotypes et proposer des pistes pédagogiques face à ce phénomène ;
- Prendre conscience de l'importance de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation (« pédagogie interculturelle »).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (DVD)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- G. ROCHER, *Culture, civilisation et idéologie*, H.M.H., Montréal, 1995.
- G. VERBUNT, *Penser et vivre l'interculturel*, Chronique sociale, Lyon, 2011.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Vers une pédagogie interculturelle*, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, 1986.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Quelle école pour quelle intégration ?*, Hachette, Paris, 1992.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *L'éducation interculturelle*, PUF (coll. Que sais-je ?), Paris, 1999.
- M. COHEN-EMERIQUE, « Le choc culturel », in *Antipodes*, 1999, n°145, pp. 12-34.
- B. MOUVET, *Différences culturelles et pédagogies interculturelles : comment traiter la différence au bénéfice de tous ?*, Université de Liège, s.l., s.d.
- A.-M. IMPE, « La diversité culturelle en question », in *Enjeux internationaux*, 2008, n°9.
- P. TSHIBANDA, *Un fou noir au pays des blancs* (DVD).
- *Faits et gestes : filles-garçons, égaux dans l'enseignement ?*, Communauté française, Bruxelles, 2010.
- Genderatwork, Ministère de la Communauté française *Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité*, Bruxelles, 2010.

- A. REA, « *Les jeunes d'origine immigrée : intégrés et discriminés* », Rencontre du CEDEM, Université de Liège, 7 mars 2002.
- C. WITHOL DE WENDEN *La question migratoire au XXIème siècle : Migrants, réfugiés et relations internationales*, Editions Sciences Po. Les Presses, s.l., 2010.
- A. MORELLI « Les émigrants belges », in *L'observatoire*, pp. 17 et 19.
- N. CHOMSKY, N. *Raison & liberté. Sur la nature humaine, l'éducation & le rôle des intellectuels*, Agone, Marseille, 2010.
- G. SIMONIS (dir.), *Vivre ensemble autrement. Dossier pédagogique*, Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche théorique de la diversité culturelle	25		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Que l'examen écrit soit présentiel ou à distance (en fonction de la faisabilité), la durée de l'épreuve sera d'1h15.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC	
		Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la recherche		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Analyse de diverses recherches
- Définition, objectifs et étapes d'une recherche
- Question de recherche et hypothèse
- Les types de recherche (méthode expérimentale, observation, questionnaire)
- Recherche documentaire
- Bibliographie
- ...

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Concevoir un dispositif expérimental simple ;
- S'approprier une démarche scientifique et des attitudes de recherche ;
- S'approprier les outils nécessaires à la recherche et analyser les méthodes de recherche ;
- Préparer la réalisation du TFE ;
- Rechercher de la documentation, de l'information ;
- Faire preuve d'esprit critique ;
- Rédiger une bibliographie, référencer un travail ;
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Expérience Milgram ;
- Guide TFE de la HECh ;
- Huffman K., Psychologie en direct, Ed. Modulo, 1995 ;
- A. BOCHON. (2010). *Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant.* Bruxelles : De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation à la recherche	25		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'épreuve écrite : Travail individuel à envoyer par mail (muriel.lecoq@hech.be) => Imaginer un dispositif de recherche en utilisant la méthode expérimentale avec rédaction de la question de recherche et de l'hypothèse, ainsi que le schéma (sous forme de tableau à double entrée) du plan expérimental. La manière de constituer les groupes et l'éviction maximale des biais sont à préciser.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Langues germaniques

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE AIP1	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE AIP2)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Chantal Genin (chantal.genin@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Maîtrise orale et écrite de la langue française](#)
- [Ateliers de formation professionnelle](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- S'exprimer en langue française et dans les langues d'enseignement (langues cibles), oralement et par écrit, de manière structurée, adéquate, sans faute et en utilisant le langage non-verbal de façon appropriée ;
- Rédiger des préparations de leçons complètes, correctes et adéquates en regard des programmes d'enseignement, des modèles et des contenus disciplinaires, psychopédagogiques et des didactiques spécifiques de l'enseignement du vocabulaire et de la compréhension à l'audition et à la lecture, dans les langues cibles ;
- Gérer adéquatement des moments d'enseignement du vocabulaire et de la compréhension à l'audition ou à la lecture dans une langue cible correcte sur base des préparations écrites ;
- Proposer dans ses préparations et ses réflexions écrites des améliorations de pratiques sur base des feedbacks formatifs reçus et/ou d'une analyse de ces pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise de la langue	35	20 %			20 % à la demande	80 %		20 %	80 %	
Ateliers de formation professionnelle	65				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP 1	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle 1	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Maîtrise orale et écrite de la langue française		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 60h (54h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Révision du VOB
- Règles grammaticales
- Production d'écrits
- Maîtrise de la langue orale

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

L'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ;
- justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales ;
- rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté ;
- mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ;
- adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication ;
- mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes) ;
- utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale ;
- structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Manuel de référence

- Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*. Waterloo : Wolters-Plantyn.
- Chartrand, S., Aubin, D., Blain, R., & Simard C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal : Graficor (Chenelière Education).
- Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). *Grammaire de base*. Bruxelles : De Boeck.
- Dumortier, J-L., Dispy, M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. Namur : Presses universitaires.
- Perrier, J. & Chauvel, D. (2003). *La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle.*, Paris: Ed. Retz.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise orale et écrite de la langue française	35	20 %			20 % à la demande	80 %		20 %	80 %	

Autres (à préciser) :

La durée par défaut de l'épreuve écrite est de 2 heures (mais pourrait être réduite éventuellement, en cas d'examen écrit à distance, selon l'évolution de la situation sanitaire).

La possibilité est offerte de repasser le test certificatif de conjugaison pour ceux qui l'ont échoué au Q1, via un questionnaire en ligne à compléter dans un temps déterminé. Se centrant sur ce test certificatif (améliorable si la demande est effectuée par l'étudiant en échec), la proportion relative de TJ passerait de 40% à 20% vu le contexte présentiel.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP 1	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle 1	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de formation professionnelle		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 120h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les AFP sont organisés selon 5 modules :

Module 1 : Observer et rédiger une préparation de leçon et des objectifs opérationnels.

Module 2 : Enseigner/faire apprendre du vocabulaire.

Module 3 : Planifier et gérer des compréhensions à l'audition et à la lecture.

Module 4 : Planifier, gérer, évaluer des micro-leçons d'enseignement du vocabulaire et de CA ou CL.

~~Module 5 : Planifier, gérer, évaluer des moments d'enseignement dans le cadre des pratiques hebdomadaires (ou observer et évaluer des moments d'enseignement).~~

Dans le cadre des stages ~~et des pratiques hebdomadaires~~, il y aura des journées d'observation et de pratique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement et la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- rédiger des travaux de préparation de moments d'enseignement du vocabulaire et de compréhension à la lecture ou à l'audition sérieux, complets et corrects, remis à temps, remaniés selon les feed-backs formatifs donnés et présentés sérieusement devant les condisciples ;
- rédiger une préparation pour une micro-leçon d'enseignement du vocabulaire et de compréhension à la lecture ou à l'audition (remaniée selon les feed-backs formatifs donnés) et gérer adéquatement ce moment d'enseignement dans une langue cible correcte **devant les condisciples** ;
- **rédiger un rapport sur les pratiques hebdomadaires organisé selon les consignes : rédiger des préparations de leçons complètes et réaliser une analyse réflexive des moments d'enseignement ou d'observation.**

Savoir-faire visés et impliqués dans ces compétences : observer, rédiger des préparations et des objectifs opérationnels en respectant les modèles donnés (et donc pouvoir identifier les étapes d'une leçon, utiliser la didactique du vocabulaire et de la compréhension à l'audition et à la lecture, utiliser le programme d'enseignement des langues germaniques au 1er degré du secondaire de la F.W.B., utiliser des manuels scolaires employés dans l'enseignement des langues germaniques ; se présenter devant une classe.

Attitudes visées et impliquées dans ces compétences : tester sa motivation par rapport au métier, adopter une attitude réflexive par rapport à sa pratique et réguler son action, sens des responsabilités vis-à-vis des maîtres de stage et des élèves, rigueur et organisation du travail, esprit critique, créativité, esprit d'initiative, collaboration, ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (documents fournis au cours de l'année aux étudiants ; programme d'enseignement des langues étrangères dans le secondaire inférieur de la F.W.B., syllabus de Pédagogie générale)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programme d'enseignement des langues étrangères dans le secondaire inférieur de la F.W.B., syllabus de Pédagogie générale, divers manuels scolaires utilisés dans l'enseignement des langues germaniques

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	65				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais / Néerlandais ou Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La note pour le travail annuel comprend :

- ~~— La présence aux AFP et le respect des consignes concernant les travaux à réaliser tout au long de l'année (travaux complets, sérieux, corrects, remis et/ou présentés en date et en heure) et le respect des attitudes professionnelles vis-à-vis des condisciples, des professeurs, des maîtres de stage et des écoles de stage ;~~
- ~~— La micro-leçon écrite (préparation rédigée selon les consignes et remaniée selon les conseils) et, surtout, orale (au besoin améliorée lors d'une seconde prestation) ;~~
- ~~— Le rapport des pratiques hebdomadaires organisé et rédigé selon les consignes.~~

- La présence aux AFP et le respect des consignes concernant les travaux à réaliser tout au long de l'année (travaux complets, sérieux, corrects, remis et/ou présentés en date et en heure) et le respect des attitudes professionnelles vis-à-vis des condisciples, des professeurs, des maîtres de stage et des écoles de stage
- La micro-leçon écrite (préparation rédigée selon les consignes et remaniée selon les conseils) et, surtout, orale (au besoin améliorée lors d'un second essai).



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Langues germaniques

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE LS1	
	Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et stages n°1	
ECTS : 30	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 6 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE LS2)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Esteban Vargas (esteban.vargas@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Anglais](#)
- [Néerlandais](#) ou [Allemand](#)
- [Stages pédagogiques](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- 1) Communiquer de manière adéquate dans la langue française dans les divers contextes liés à la profession :**
 - a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- 2) Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité :**
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- 3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat les institutions :**
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- 4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- 5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :**
 - a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Mobiliser et intégrer les acquis d'apprentissages repris sous les Activités d'enseignement relatives à chaque activité d'apprentissage afin de :

- Pouvoir s'exprimer oralement et par écrit sans faute qui nuit à la communication d'un point de vue grammatical, lexical et prosodique au sujet d'un document authentique, civilisationnel ou littéraire nouveau ou non, ou sur des sujets de la vie courante
- Comprendre de manière globale, sélective et intensive un document écrit, justifier sa compréhension sur base de la théorie et des exercices vus au cours
- Comprendre de manière globale, sélective et intensive un document sonore ou télévisuel, le retranscrire et justifier sa transcription sur base de la théorie et des exercices vus au cours
- Comprendre, expliquer (en français) et appliquer dans des exercices variés la théorie grammaticale vue en classe
- Utiliser le vocabulaire nouveau de manière spontanée et adéquate
- Appliquer la théorie phonétique et justifier sa prononciation
- Appliquer et expliquer les règles de morphologie et de dérivation lexicales
- Formuler une opinion personnelle et approcher un document de manière critique
- Comprendre et résumer un roman choisi dans une liste de lecture
- Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant, prendre conscience des différents aspects constituant cette fonction et commencer le développement de sa propre identité enseignante ;
- Rédiger des préparations de leçons observées ;
- Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie, ...
- Améliorer ses connaissances linguistiques et son aisance à l'oral ; écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience aux autres étudiants de la classe ; échanger des mails en langue cible avec sa famille d'accueil.
- Acquérir des notions de culture (histoire, géographie, ...) du pays ou de la région visité(e) ;
- S'adapter à la vie familiale et scolaire sur le lieu de stage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Langue A = Anglais	45			Partiel : 10 %	10 %		80 % (10 %)	Report		80 % (10 %)
Langue B = Néerlandais ou Allemand	45									
Langue B = Néerlandais	(supra)		Partiel : 10 %		20 %	(10 %)	70 %	Report	(10 %)	70 %
Langue B = Allemand	(supra)		Partiel : 10 %		10 %	(10 %)	80 %	Report	(10 %)	80 %
Stages pédagogiques	10				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS 1		
		Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et stages 1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Langue A = Anglais			
	Langue d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
Nombre d'heures : 195h (163h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Grammaire : étude systématique de la grammaire en autonomie et pendant les cours, notamment à travers l'élaboration de synthèses
2. Vocabulaire : enrichissement lexical en autonomie suivi d'une vérification et d'un approfondissement pendant les cours
3. Traduction : traduction précise et nuancée de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais
4. Transcription : travail au laboratoire de langues à partir de matériel authentique
5. Prononciation : théorie et exercices sur la phonétique et la prononciation
6. Littérature : lecture de romans (annoncés en début d'année) et de nouvelles anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours
7. Talking points : lecture, explication et discussion basées sur des textes authentiques
8. Civilisation : étude de la civilisation anglophone

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

1. Grammaire : comprendre, utiliser et expliquer les points de grammaire vus de façon claire et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.
2. Vocabulaire : comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire de façon adéquate, tant à l'écrit qu'à l'oral.
3. Traduction : traduire précisément et de façon nuancée du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français.
4. Transcription : comprendre et transcrire des fichiers audio authentiques.
5. Prononciation : s'exprimer oralement sans erreur de prononciation et de façon fluide, comprendre la phonétique et s'en servir à bon escient.
6. Littérature : comprendre, résumer, analyser et commenter des écrits authentiques vus en autonomie ou pendant les cours.

 heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS 1	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	
		Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et stages 1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Langue B = Néerlandais			
	Langue d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Néerlandais)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
Nombre d'heures : 195h (163h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Grammaire : révision systématique de la grammaire de base et exercices y afférents
2. Enrichissement lexical :
 - a) apprentissage et maîtrise du vocabulaire tel que défini dans les champs lexicaux des 1er et 2è degrés de l'enseignement secondaire général (en autonomie – application et vérification aux cours)
 - b) exercices ciblés d'apprentissage du vocabulaire contenu dans les différents supports de cours
 - c) apprentissage en autonomie du vocabulaire nécessaire à la compréhension des documents authentiques vus en classe
3. Prononciation :
 - a) exercices individuels et ciblés de prononciation au laboratoire de langue
 - b) théorie et exercices sur les assimilations et l'accentuation
 - c) mise en pratique des points a et b
4. Orthographe : révision des règles orthographiques de base
5. Explication de textes : explication de textes (nouvelles et/ou presse écrite) choisis en fonction des points 1 et 2 et exercices y afférents
6. Audition :
 - a) transcriptions pilotées d'extraits de journaux radio authentiques, explications et exercices y afférents au laboratoire de langue
 - b) transcriptions autocorrigées d'extraits de journaux radio via le cours sur la plateforme (en autonomie)
7. Civilisation : activité d'expression et de réflexion autour du stage linguistique
8. Lecture : lecture en autonomie d'une sélection de romans ciblés et choisis par l'étudiant (800 pages)
9. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif), excursion d'un jour dans une ville flamande, allemande ou anglaise...

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 1. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 2. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 3. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

1. Grammaire : comprendre, analyser, appliquer, expliquer (en français) et justifier (en français) les principes de la syntaxe oralement et par écrit dans des situations de production ou de réception. D'utiliser la terminologie grammaticale néerlandaise
2. Orthographe : comprendre, analyser, appliquer, expliquer (en français) et justifier (en français) les principes des règles d'orthographe et de la prosodie
3. Audition :
 - a) retranscrire de courts extraits (+/- 1 minute) de journaux radio authentique belges néerlandophones (Radio 1 et/ou Radio 2) sans faute qui nuit à la communication
 - b) mettre en relation, appliquer et expliquer la grammaire utilisée dans ces extraits
 - c) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu
4. Enrichissement lexical : comprendre et utiliser le vocabulaire à bon escient dans les activités proposées ainsi que les principes généraux de la morphologie lexicale, les expliquer et les appliquer dans des exercices ciblés et dans des productions personnelles orales et/ou écrites
5. Civilisation : faire un compte rendu réflexif oral et/ou écrit de son séjour linguistique obligatoire et le présenter
6. Textes : comprendre, analyser brièvement et résumer les textes proposés oralement et/ou par écrit ainsi que justifier la grammaire utilisée
7. Prononciation :
 - a) prononcer sans équivoque les différents sons du néerlandais
 - b) identifier et nommer les signes phonétiques de ces sons
 - c) prononcer les assimilations sans hésitation en justifier l'usage
 - d) placer correctement et justifier les accents toniques
8. Lecture : comprendre le sens général des romans choisis par lui, en résumer le contenu brièvement oralement et en faire une brève analyse
9. Explication de textes : répondre à des questions en langue-cible et synthétiser les idées générales oralement et/ou par écrit sans faute qui nuit à la communication
10. Animation : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Lectures obligatoires/notes de cours:

Grammaire :

- La grammaire illustrée du néerlandais, D. Hatier, Erasme (2017) + exercices et corrigés

Enrichissement lexical :

- Wat is Dat ?, J.P. Steevens, Die Keure, Erasme

Prononciation et orthographe :

- Spelling, Uitspraak, Fonetiek, (syllabus) Y. Martini, 2013 + fichiers audio

Littérature :

- Liste de lecture (voir supports de cours/MyHECh)

E-Learning :

- plateforme Moodle et MyHECh

Lectures recommandées:

- Hoe zeg ik het in de klas ?, S. Doutrewe, G. Janssens, Van In, 1999

- Het Groene Boekje, Woordenlijst van de Nederlandse Taal, edition-2005
- Magazines : Knack (abonnement actif), Humo etc.

Dictionnaires:

- Robert & Van Dale, (dictionnaire traductif)
- Groot Woordenboek der Nederlandse Taal, Van Dale

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Langue B : Néerlandais	45		Partiel : 10 %		20 %	(10 %)	70 %	Report	(10 %)	70 %

Autres (à préciser) :

- ⇒ L'épreuve de session consistera en un examen oral par visio-conférence de 30 min par étudiant. En outre, le travail annuel réalisé est revalorisé.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

 CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS 1	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	
		Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et stages 1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Langue B = Allemand			
	Langue d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Allemand)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
Nombre d'heures : 195h (163h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Grammaire - Orthographe : révision systématique de la grammaire de base et multiples exercices écrits en classe et à domicile. Les nouvelles règles d'orthographe seront également étudiées.

2. Enrichissement lexical :

Travail du vocabulaire de la vie quotidienne (thèmes du programme des cours de langues de l'enseignement secondaire général inférieur): exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.

3. Prononciation :

Étude du système phonétique allemand (accentuation, voyelles et consonnes, particularités phonétiques de début et de fin de mots); lecture et écriture phonétique de mots ; travail ciblé sur les difficultés de prononciation principales pour un apprenant francophone (accentuation; vokalisches r; reduzierte Endungen; Auslautverhärtung von -b, -d, -g, ...)

4. Audition:

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de textes authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale.

5. Explication de textes :

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec résumé, analyse et formulation d'opinion.

6. Civilisation : ~~activité d'expression et de réflexion autour du stage linguistique et notions d'histoire et de géographie.~~

=> Suite à la situation sanitaire, les deux semaines qui composent le stage sont remplacées par un travail écrit de substitution. Des notions d'histoire et de géographie seront abordées, indépendamment du séjour annulé.

7. Littérature : Lecture et découverte de la littérature enfantine et de jeunesse et contes divers

8. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif), excursion d'un jour dans une ville flamande, allemande ou anglaise...

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- 1. Grammaire – Orthographe** : comprendre, expliquer et justifier (en français) ainsi qu'appliquer les règles grammaticales / orthographiques enseignées au cours dans le cadre d'exercices variés.
- 2. Enrichissement lexical** : utiliser le vocabulaire étudié dans les activités proposées (traductions, exercices écrits et oraux, conversations, ...) de manière adéquate et spontanée.
- 3. Prononciation** : connaître les particularités phonétiques de l'allemand, prononcer correctement les différents sons de l'allemand **et placer correctement l'accent tonique.**
- 4. Audition:**
 - a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand (Deutsche Welle)
 - b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu
 - c) maîtriser le vocabulaire rencontré dans les extraits de journaux radio
 - d) **pouvoir restituer et présenter oralement le contenu d'extraits d'une Telenovela « Jojo sucht das Glück » et en maîtriser le vocabulaire**
- 5. Explication de textes :**
 - a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient ; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes
 - b) lire des parties de textes lus de manière fluide
 - c) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle
- 6. Civilisation :**
 - a) **faire un compte rendu réflexif écrit (selon des consignes données au préalable) et oral de son séjour linguistique obligatoire et le présenter**
 - b) assimiler des notions d'histoire et de géographie abordées au cours
=> Concernant le stage linguistique annulé, un travail compensatoire, dont les consignes seront données par le professeur de langues, sera demandé aux étudiants.
- 7. Littérature** : être capable d'analyser les œuvres lues en classe et à domicile (contexte historique, message, auteurs...) et d'en restituer le contenu
- 8. Activités extra-muros** : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Ouvrages divers communiqués en début d'année scolaire - Grammaires et livres d'exercices)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Grammaire :

- *Guide de grammaire allemande*, Schumacher-Bouillon, De Boeck
- *La grammaire allemande par les exercices*, R. Bunk, Y. Debans, Casteilla
- *Übungsgrammatik für die Grundstufe, A2-B2*, F. Klammer/E. Heilmann, Verlag Liebaug-Dartmann

Dictionnaires :

- traductif : *Harrap's Universal Wörterbuch*, Hachette et Langenscheidt
- explicatif : *Wahrig Deutsches Wörterbuch*, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt

Vocabulaire :

- *Großes Übungsbuch Deutsch*, Wortschatz, Hueber

Phonétique :

- *Phonetiktrainer A1-B1 Aussichten*, Klett

Magazine :

- *Deutsch Perfekt*

Internet :

- Deutsche Welle: <http://www.dw-world.de>

Radios et TV allemandes

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Méthode interactive (échanges dans la langue cible)) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Langue B : Allemand	45		Partiel : 10 %		10 %	(10 %)	80 %	Report	(10 %)	80 %

Autres (à préciser) :

⇒ L'épreuve de session consistera en un examen oral pas visioconférence (1 heure d'oral par étudiant).

1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.
2. ÉVALUATION PERMANENTE : observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS 1		
		Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et stages 1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais et Néerlandais ou Allemand)			
Nombre d'heures : 60h (60h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cette activité se déroule en deux grands temps distincts :

1. Stage de sensibilisation :

Durant une semaine, les étudiants observent 16 périodes d'enseignement des langues germaniques au secondaire inférieur, suivent leur maître de stage dans ses différentes activités et réalisent une interview de ce dernier. Ils prennent connaissance et analysent les textes cadres de l'école (projet d'établissement, ROI). Ils rédigent 3 préparations de leçons observées et une analyse des pratiques observées selon le triangle pédagogie de Houssaye. Ils doivent être particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves.

2. Stage linguistique :

Durant deux semaines, les étudiants partent dans une famille et une école d'accueil, soit en Flandre, soit en Allemagne ou en Angleterre (pour les étudiants germanophones). Ils séjournent obligatoirement dans leur famille d'accueil et se rendent à l'école de leur hôte afin non seulement d'assister à des cours de langue, d'histoire, de géographie, ... mais aussi pour présenter leur pays en français. Au préalable, ils auront échangé des mails avec leur hôte pour préparer au mieux leur séjour.

Suite à la situation sanitaire, les deux semaines qui composent le stage sont remplacées par une semaine, quelques jours ou un travail écrit de substitution.

Les étudiants rédigent un bref compte-rendu de leur séjour linguistique. Ce compte-rendu tiendra lieu de "rapport" de stage. Ce rapport est évalué et entre dans l'évaluation des stages.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat les institutions

- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant (et non plus de l'élève).
- Prendre conscience des différents aspects constituant la fonction enseignante et commencer le développement de sa propre identité enseignante.
- Rédiger des préparations de leçons observées
- Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie, ...
- ~~Améliorer ses connaissances linguistiques et son aisance à l'oral;~~
- ~~Acquérir des notions de culture (histoire, géographie, ...) du pays ou de la région visité(e);~~

- ~~S'adapter à la vie familiale et scolaire sur le lieu de stage ;~~
- ~~Ecrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience aux autres étudiants de la classe ;~~
- ~~Echanger des mails en langue cible avec sa famille d'accueil.~~

+ Rédiger un rapport de stage dans la langue cible ou un travail écrit de substitution. Les consignes précises seront communiquées par le professeur de langue.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Cours de Pédagogie générale, d'identité enseignante et documents distribués en AFP)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	10				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Langues cibles : Anglais, Allemand/Néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE CP3	
	Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°3	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
<i>Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Évaluation des apprentissages](#)
- [Psychologie du développement](#)
- [Psychologie des apprentissages](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés

- b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de l'évaluation des apprentissages, de la psychologie du développement et de la psychologie des apprentissages
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- répondre à des questions de compréhension et de connaissance sur des contenus relatifs à l'évaluation des apprentissages ; construire et, dans la mesure du possible, utiliser en stage des outils d'évaluation des apprentissages adaptés à une séquence d'enseignement mise en place lors du 1er stage et conformes aux prescrits du métier ; d'analyser ces outils au niveau de la triple concordance, de leur efficacité de jugement et d'information et du caractère adéquat de leur utilisation pour favoriser l'apprentissage de tous les élèves; en fonction de cette analyse de tracer des pistes d'amélioration des outils et/ou de leur utilisation ;
- répondre à des questions de compréhension et de connaissance sur les contenus essentiels du cours de psychologie du développement, et de mener et de présenter une recherche sur un phénomène psychologique lié à l'adolescence en articulant la théorie et la pratique professionnelle et en démontrant une prise de conscience des enjeux liés au rôle de l'enseignant dans la prise en charge d'adolescents ;
- présenter des applications concrètes de méthodes, choisies parmi celles présentées au cours de psychologie des apprentissages, sous la forme d'un récit de pratiques de stage testées ou transformées pour plus d'efficacité (supposée) et justifier ses choix méthodologiques à la lumière des enseignements de la psychologie des apprentissages ; répondre par écrit à des questions de compréhension et de connaissance sur les contenus précisés du syllabus de psychologie des apprentissages et identifier par écrit les méthodes pédagogiques utilisées dans des situations d'apprentissages données (questions d'application).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Évaluation des apprentissages	33,33	40 %	60 %					40 %	60 %	
Psychologie du développement	33,33	50 %	50 %				Report	50 %		
Psychologie des apprentissages	33,33		100 %					100 %		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3	
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 3	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Évaluation des apprentissages		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Sommaire (pour un détail, cf. « *Table des matières* » dans le syllabus) :

- Introduction : les enjeux d'une réflexion sur l'Évaluation des apprentissages
- Chapitre 1 : Précision de la notion d'évaluation (définition, triple concordance, fonctions, types, rôles, référents et autres typologies)
- Chapitre 2 : Les dangers et les biais de l'évaluation (docimologie, biais classiques, étude approfondie du poids de l'évaluation dans l'injustice faite par l'école aux élèves défavorisés sur base d'une analyse des résultats aux enquêtes PISA, pistes pour lutter contre les biais de l'évaluation)
- Chapitre 3 : Fidélité et Validité des tests
- Chapitre 4 : Les instruments d'évaluation (questions ouvertes, fermées, étapes, conseils, difficultés de la correction et de la notation)
- Chapitre 5 : L'évaluation des compétences (construire et utiliser des grilles d'évaluation critériées, définir des familles de tâches)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de l'évaluation des apprentissages

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de répondre à des questions de compréhension et de connaissances sur l'ensemble des contenus étudiés (pour un détail, cf. « *Présentation du cours et contrat pédagogique* » dans le syllabus) ;
- de construire des outils d'évaluation des apprentissages adaptés à une séquence d'enseignement mise en place lors du 1^{ème} stage, conformes aux prescrits du métier ;
- de les utiliser sur le terrain, dans la mesure du possible ;
- d'analyser ces outils :
 - au niveau du respect de la triple concordance objectifs-méthodes-évaluation,

- b. au niveau de leur efficacité pour juger la qualité de la performances des élèves (biais limités) et pour informer sur leurs acquis et difficultés
- c. au niveau du caractère adéquat de leur utilisation pour favoriser l'apprentissage de tous les élèves
- de tracer des pistes d'amélioration des outils et/ou de leur utilisation pour que la triple concordance et l'efficacité de jugement, d'information et d'utilisation des outils soient meilleures.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

cf. Bibliographie du syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Débats, témoignages de professionnels, ...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Évaluation des apprentissages	33,33	40 %	60 %					40 %	60 %	

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le travail annuel est constitué d'un rapport écrit remis à la veille des vacances d'hiver rédigé selon les consignes précisées dans la « *Présentation du cours et contrat pédagogique* » du syllabus de cours.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie du développement			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les chapitres du cours sont les suivants :

1. Le développement physique (la famille, l'âge adulte, les théories de l'adolescence, la puberté et les changements physiques).
2. Le développement cognitif (les stades du développement de Piaget et l'égoïsme à l'adolescence).
3. Le développement social (le développement social de la personnalité : la perspective psychanalytique (Freud) et la théorie du développement de l'identité (Marcia et Erikson).
4. Le développement moral (Kohlberg) : l'identité psychosociale, la relation avec les parents, l'autonomie, les adolescents et l'école, la socialisation et les valeurs à l'adolescence.

Les étudiants aborderont lors des travaux annuels de groupes les thèmes suivants :

1. les transformations corporelles et l'image du corps à l'adolescence
2. la sexualité à l'adolescence (y compris la grossesse et la contraception)
3. la découverte de son hétéro/homosexualité
4. les relations avec les pairs (l'amitié et les relations amoureuses)
5. la consommation de tabac, d'alcool et de drogues à l'adolescence
6. la dépression et le suicide à l'adolescence (mal être)
7. les troubles alimentaires à l'adolescence (la boulimie et l'anorexie)
8. les comportements délinquants et la délinquance juvénile
9. le décrochage scolaire
10. la recherche d'identité
11. les relations avec les parents (détachement, conflits, etc.)
12. l'influence des médias, les idoles, l'image de soi à travers la publicité et le petit écran
13. la relation à l'autorité (société), les comportements à risques et/ou marginaux
14. l'influence de la « réalité virtuelle » à l'adolescence (réseaux sociaux etc.)

Ces exposés feront l'objet d'un complément théorique dispensé par l'enseignant en cas d'éventuels manquements. Pour chacun de ces chapitres du cours, l'enseignant proposera des vidéos, des témoignages, des débats ou encore des petites situations de cas adaptés au public rencontré lors de leur future profession. Les exigences du travail écrit font également appel à la capacité des étudiants d'établir un lien entre la théorie et leur pratique professionnelle.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie du développement
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Comprendre et connaître les contenus essentiels du cours.
- De mener des recherches pertinentes en vue de mieux comprendre un phénomène psychologique lié à l'adolescence, de sélectionner les données, de construire un travail cohérent, logique, et adapté en vue de l'exploiter en classe.
- D'articuler la théorie et la pratique professionnelle par des situations vécues, des questions débats, des témoignages et des exercices.
- De créer des situations d'apprentissages face à ses pairs.

- De construire une leçon autour d'un thème en identifiant les éléments essentiels, en la rendant structurée, pertinente, interactive, originale et en lien avec la pratique de terrain.
- Etre sensible aux enjeux liés à la profession enseignante lors des divers changements opérés lors de l'adolescence; à l'importance de son rôle et de la nécessité de comprendre les étapes par lesquelles passent leurs futurs étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Bee, H., & Boyd, D. (2012). Les âges de la vie. Psychologie du développement humain – 4ème Edition. Québec : ERP

D'autres sources bibliographiques seront consultées et étendues à la classe par les étudiants, dans le cadre de travaux de recherche et de présentation en sous-groupes mais également en fonction des débats et des situations de cas.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie du développement	33,33	50 %	50 %					Report	50 %	

Autres (à préciser) :

PRÉCISIONS SUR L'ÉVALUATION DU COURS

Un travail d'exposé (avec préparation présentée sous forme de travail écrit ainsi qu'une présentation orale soutenue par un power point) en duos/trios sera proposé aux étudiants, sur une théorie psychologique attribuée. Un travail écrit résumant le contenu de cette présentation devra être préalablement rendu, ainsi qu'une préparation de l'exposé à la classe.

Si elles ne consistent pas en une notation spécifique, la présence et l'assiduité au cours influenceront la note globale de fin d'année (permettant d'arrondir les valeurs décimales obtenues après totaux et pondérations, à l'unité inférieure ou supérieure).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie des apprentissages			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Fondé sur le cours de Psychologie des apprentissages I, ce cours a pour but d'en approfondir les aspects pédagogiques afin de rendre l'étudiant maître des méthodes qu'il utilisera et de leurs implications pour l'apprentissage de ses élèves.

Introduction :

1. Des pratiques pédagogiques à inscrire dans l'Approche par Compétences (APC)
2. Limites et critiques de l'Approche par Compétences : une définition actuelle du Transfert des apprentissages

Chapitre 1. Les méthodes transmissives

Chapitre 2. Les méthodes de l'éducation centrée sur la personne

Chapitre 3. Deux pédagogies actives : la pédagogie du projet et la pédagogie Freinet

Chapitre 4. Les méthodes behavioristes

Chapitre 5. Les méthodes socio-constructivistes : proposer des problèmes

Chapitre 6. Les méthodes coopératives

Chapitre 7. « Systematic Instruction » et enseignement explicite

Conclusion. Vers une combinatoire de composantes de différentes approches

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie des apprentissages*
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie*
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation*
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants*

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- présenter des applications concrètes de méthodes choisies parmi celles présentées au cours sous la forme d'un récit de pratiques de stage testées ou transformées pour plus d'efficacité (supposée) et justifier ses choix méthodologiques à la lumière des enseignements de la psychologie des apprentissages ;
- répondre par écrit à des questions de compréhension sur tous les contenus du syllabus : expliquer une idée donnée en d'autres termes ou identifier une idée donnée parmi plusieurs expressions ;
- répondre par écrit à des questions de connaissance sur les contenus qui seront précisés: restituer de mémoire (avec ses propres mots ou dans les termes du syllabus) ou identifier tous les éléments importants d'un concept donné ;
- identifier par écrit les méthodes pédagogiques utilisées dans des situations d'apprentissages données.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Références bibliographiques : cf. bibliographie du syllabus

Documents vidéos déposés sur google Classroom illustratifs des différentes méthodes étudiées en classe et à visionner en autonomie (classe inversée)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie des apprentissages	33,33		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE CP4 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°4	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Déontologie de la profession](#)
- [Technique de gestion de groupes et expression orale](#)
- [Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »](#)
- [Approche pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre](#)
- [Ouverture de l'école sur l'extérieur](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la gestion de groupe et de l'enseignement d'une langue étrangère.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Rédiger et présenter oralement l'analyse d'un cas de déontologie (réel ou imaginé) en s'appuyant sur les textes légaux et documents de référence du dossier de documents fourni par l'enseignante et en suivant la démarche de résolution apprise au cours et les consignes données pour la présentation orale ;
- Répondre à des questions de compréhension et de connaissance sur les contenus précisés du cours de gestion de groupe ; répondre à des questions d'application, analyse et synthèse : observer le fonctionnement d'une classe sur la base de critères propres à la dynamique des groupes, expliquer en quoi la gestion des comportements est liée à la gestion des apprentissages et illustrer le raisonnement par une pratique d'enseignement (vécue ou observée), analyser des situations scolaires difficiles pour définir des mesures concrètes de gestion de ces situations ; répondre à des questions d'évaluation et création : rédiger le portrait de l'enseignant qu'il souhaite devenir, soucieux d'une gestion de classe efficace, argumenter un positionnement en tant qu'enseignant sur la problématique de la violence scolaire ;
- Rédiger un travail écrit relatant son expérience méthodologique de l'enseignement d'une langue étrangère lors de l'activité réalisée en Flandre ;
- Répondre à des questions de compréhension et de connaissance sur les concepts vus au cours d'approche pratique de la diversité culturelle ; répondre à une question de synthèse, analyse, jugement : résoudre un cas de choc culturel en milieu scolaire selon la démarche apprise en classe ;
- Choisir d'approfondir certaines des compétences du référentiel de l'enseignant difficilement exerçables en situation de stage scolaire afin de compléter sa formation, et, dans cette optique, de chercher une institution s'adressant à un public multiculturel d'adolescents, négocier avec ses responsables un projet d'implication et y réaliser un stage de 13h permettant d'exercer les compétences visées ; rédiger un rapport de stage relatant cette expérience et ses objectifs, ainsi que les apprentissages réalisés au niveau des compétences visées a priori.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Déontologie de la profession	18						100 %			100 %
Gestion de groupes et expression orale	36					100 %			100 %	
Sensibilisation au « FLES »	10				100 %			100 %		
Approche pratique de la diversité culturelle	18					100 %			100 %	
Ouverture de l'école sur l'extérieur	18	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Déontologie de la profession			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 15h (13,5h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB ? Pourquoi un cours de déontologie ? : définitions des concepts clés et des enjeux liés à la réflexion déontologique des enseignants, liste de cas réels relevant de questions de déontologie.
2. Enseignement/apprentissage de la démarche de résolution proposée : présentation des documents de référence qui permettent de cadrer la réflexion, présentation des étapes de la démarche, présentation de la résolution d'un cas (modélage), résolution de cas en classe puis en équipes (pratique guidée)
3. Préparation des travaux d'analyse de cas en duos (pratique autonome). Argumentation des solutions proposées sur base du dossier de lectures. Préparation de la présentation.
4. Présentation des analyses de cas réalisés par les étudiants. Réactions du groupe.
5. Sur base des principes dégagés dans les travaux, constitution d'un « code de déontologie pour la profession enseignante » propre à la classe.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - a. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
 - b. Adapter ses interventions orale et/ou écrites aux différentes situations
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
 - e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- rédiger et présenter oralement l'analyse d'un cas de déontologie (réel ou imaginé) en s'appuyant sur les textes légaux et documents de référence du dossier de documents fourni par l'enseignante et en suivant la démarche de résolution apprise au cours et les consignes données pour la présentation orale.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4			
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Technique de gestion de groupes et expression orale				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()	Période : Quadrimestre 2		
Nombre d'heures : 30h (24h)					

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Chapitre 1 : La classe est-elle un groupe ? Oui mais... et donc...

Chapitre 2 : Pourquoi et comment prévenir les problèmes de comportements en classe ? Bonne nouvelle, la réponse est pédagogique !

Chapitre 3 : Quelles interventions correctives adopter en cas de problèmes d'indiscipline et des conflits ? Ça dépend !

Chapitre 4 : Comment prévenir et lutter contre la violence à l'école ? Les réponses relèvent d'un projet de l'équipe éducative !

Conclusion : Les attitudes professionnelles à privilégier par rapport à la gestion des comportements d'hier à aujourd'hui.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.

d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :	Domaines d'apprentissage et niveaux taxonomiques des objectifs poursuivis :
1) Citer en les développant et en les illustrant les caractéristiques du groupe-classe en ce compris ses normes, ses besoins, les rôles de ses membres et les phénomènes de dynamique de groupe propres à la classe. 2) Déterminer, du point de vue de l'enseignant, les moyens et les avantages de passer d'un rassemblement de jeunes à un groupe-classe. 3) Expliquer ce que recouvre le concept de discipline en faisant référence aux définitions et les raisons pour lesquelles il convient de s'en préoccuper. 4) Citer les causes de l'indiscipline sur lesquelles l'enseignant peut agir. 5) Citer le postulat de Kounin. 6) Citer les cinq paramètres de la situation d'enseignement permettant de prévenir les problèmes d'indiscipline et pour chacun d'eux, développer un moyen particulier qu'il pourrait adopter dans sa pratique en justifiant son choix. 7) Citer et expliquer trois stratégies pour un enseignement efficace. Justifier le choix de ces	Connaissance Compréhension (domaine cognitif)

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4			
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	Période : Quadrimestre 2		
	<input type="checkbox"/> Autre ()				
Nombre d'heures : 10h (10h)					

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Réflexion comparative sur les méthodes d'enseignement du néerlandais en Wallonie et celles de l'enseignement du français en Flandre.
- Préparation d'activités **en vue d'un stage de FLE en Flandre**.
- Clarification de certains concepts (FLE, FLS, alphabétisation, ...) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
- L'enseignement du vocabulaire : comment l'enseigner dans une perspective communicative.
- L'importance du travail oral et du recours constant à la langue-cible.
- Les documents authentiques et les ressources mises à la disposition des enseignants (manuels de FLE / sites internet /...)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de l'enseignement d'une langue étrangère.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de rédiger un travail écrit relatant son expérience méthodologique de l'enseignement d'une langue étrangère lors de l'activité réalisée en Flandre.

Ce cours de 10 h est surtout destiné à conscientiser les étudiants de langues germaniques sur l'importance de recourir constamment à la langue –cible lors de l'enseignement d'une langue étrangère. La tentation est grande en effet de traduire en langue –source pour faciliter la communication ; pourtant, l'apprentissage sera meilleur et plus complet si toutes les interactions se font en langue-cible (par exemple, dans les consignes données).

Par ailleurs, le cours vise également à sensibiliser les étudiants sur les différentes méthodes d'enseignement - apprentissage d'une langue (étrangère ou maternelle) et les situations variées auxquelles un enseignant peut être confronté lors de son parcours professionnel.

Un autre objectif est de les aider à trouver des ressources utiles pour cet enseignement –apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Fédération Wallonie-Bruxelles, *Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement*, 2014.
Cette plaquette est disponible sur Internet sur le site Enseignement.be
- Verbunt Gilles, *Manuel d'initiation à l'interculturel*, Chronique Sociale, Lyon, 2011.
- Defays Jean-Marc, *Le français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage*, Mardaga, Sprimont, 2003.
- Bertocchini Paola, Costanzo Edvige, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE, CLE international*, 2008.
- Manuels de FLE utilisés en Flandre :
 - => Quartier latin (éditions Peckelmans)
 - => Mistral (éditions Peckelmans)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sensibilisation au « FLES »	10				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

L'évaluation consistera en un travail portant sur une activité FLE à rendre pour une date déterminée. Tout travail non rendu dans les délais impartis aura pour conséquence l'échec de l'activité d'apprentissage.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4			
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()	Période : Quadrimestre 2		
Nombre d'heures : 15h (13,5h)					

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Chapitre 1 : Identité et identité culturelle

Chapitre 2 : Immigration et intégration

Chapitre 3 : Des stéréotypes à la négociation interculturelle

Chapitre 4 : Les pédagogies interculturelles

Chapitre 5 : Résoudre des situations de chocs culturels en milieu scolaire

Une première partie des activités permettront aux étudiants de vivre des situations mettant en jeu leur identité et la diversité dans le groupe et les amenant à des productions fondées sur l'utilisation de leurs différences. Certaines activités permettront de mettre en évidence la puissance des stéréotypes dans nos interprétations quotidiennes, l'existence de zones sensibles en chacun de nous, la difficulté et la nécessité d'utiliser les différences dans la construction commune. Il s'agira, au travers de ces activités, de dégager les grands contenus du cours exposés ci-dessus.

Une deuxième partie du cours consistera à « résoudre » ensemble des cas concrets rapportés de situations vécues par les étudiants en utilisant une méthode de résolution de situations de chocs interculturels.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1.** Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.*
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.*
- 2.** Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.*
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.*
 - d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.*
- 3.** Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.*
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.*
- 4.** Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.*
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.*
- 7.** Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.*
 - c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.*
 - d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.*

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- répondre à des questions de compréhension et de connaissance sur les concepts vus au cours
- répondre à une question de synthèse, analyse, jugement : résoudre un cas de choc culturel en milieu scolaire selon la démarche apprise en classe.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Références bibliographiques : cf. bibliographie du syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes (analyse de cas) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (mesure des représentations, débat) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche pratique de la diversité culturelle	18					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ouverture de l'école sur l'extérieur			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 15h (15h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce stage s'inscrit dans le cadre du décret qui a réorganisé la formation des enseignants (2000) et plus particulièrement dans le contenu des « *Activités Interdisciplinaires de construction de l'identité enseignante* »⁴. Le décret stipule : « *C'est une activité par laquelle les étudiants préparent un projet d'implication dans un secteur de leur choix : école de devoirs, CPAS, maisons de quartiers, secteur de l'aide à la jeunesse, ... Ils y effectuent des activités pratiques et rédigent un rapport de synthèse* ».

Afin d'établir des liens avec les autres activités d'apprentissage, en particulier « *Approche pratique de la diversité culturelle* » et également de préparer au mieux les étudiants à leur futur métier il leur est demandé de choisir, dans la mesure du possible, un lieu de stage s'adressant à un **public multiculturel d'adolescents en dehors de l'école**.

Le stage se déroulera aux moments qui conviendront au maître de stage et à l'étudiant ou, s'ils le souhaitent, durant les 3 jours du calendrier officiel de la section Langues germaniques réservés à cet effet au mois de janvier.

Il s'agit donc pour les étudiants de :

1. Rechercher un endroit de leur choix dans un secteur touchant de préférence des **adolescents hors école** et, dans la mesure du possible, un **public multiculturel**. Le choix du secteur doit être **motivé par la possibilité pour l'étudiant d'y développer des compétences utiles au métier d'enseignant** et difficilement exerçables en situation de stage scolaire (cf.: *Le référentiel de compétences de l'enseignant – Conseil supérieur pédagogique, 2010*).
2. Prendre **contact** avec cet endroit afin de demander d'y réaliser un stage, de fixer un **rendez-vous** et **d'informer les responsables** des objectifs de la démarche ;
3. **Rencontrer** ces personnes, les informer et négocier de façon constructive avec elles les bases d'un projet d'implication au sein de l'institution ;
4. Suite à cette rencontre et à la négociation, **définir un projet d'implication** (précisant les activités prises en charge, le rôle de l'étudiant dans l'institution durant le stage) à remettre au responsable de l'institution choisie ainsi qu'au responsable de l'activité d'apprentissage et **signer un contrat de stage** engageant les deux parties.
5. **Réaliser 13 heures de stage** ;
6. Rédiger un **rapport de stage** selon les consignes données.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Selon le projet d'implication de l'étudiant et l'institution choisie, d'autres compétences sont également susceptibles d'être visées par ce stage et exercées lors de son déroulement.

⁴ Les A.I.C.I.P. comprennent aussi les modules suivants : Identité enseignante, Dossier de l'enseignant, Déontologie, Formation à la neutralité et Elaboration du projet professionnel.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Choisir d'approfondir certaines des compétences du référentiel de compétences de l'enseignant difficilement exerçables en situation de stage scolaire afin de compléter sa formation,
- Dans cette optique, chercher une institution s'adressant à un public multiculturel d'adolescents, négocier avec ses responsables un projet d'implication et y réaliser un stage de 13h permettant d'exercer les compétences visées,
- Rédiger un rapport de stage relatant cette expérience et ses objectifs, ainsi que les apprentissages réalisés au niveau des compétences visées a priori.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Consignes pour la réalisation du stage, la rédaction du rapport de stage, lettre de présentation, annexe et contrat, rapport du maître de stage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

/

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Réalisation d'un projet d'implication dans une institution extérieure à l'école) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ouverture de l'école sur l'extérieur	18	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Autres (à préciser) :

NEUTRALISATION TRANSVERSALE DE L'ÉVALUATION, vu le contexte présentiel de terrain impossible.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE AIP2	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2	
ECTS : 20	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 4 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE AIP3 & UE CP5)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :		
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE AIP1)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
Marie Collet (marie.collet@hech.be)		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Ateliers de formation professionnelle](#)
- [Maîtrise orale et écrite de la langue française](#)
- [Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement](#)
- [Expression verbale et gestuelle](#)
- [Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental](#)
- [Anglais : préparation aux AIP](#)
- [Néerlandais/Allemand : préparation aux AIP](#)
- [Projets/séjours linguistiques](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement et la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques

- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- b. Participer à des groupes ou réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- 6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Rédiger la planification d'une séquence d'enseignement complète, logique et structurée et préparer des situations d'enseignement de la grammaire et d'enseignement et d'évaluation des compétences correctes et adéquates en regard des programmes d'enseignement, des modèles et des contenus disciplinaires, psychopédagogiques et des didactiques spécifiques de l'enseignement de la grammaire et de l'enseignement et l'évaluation des compétences, dans les langues cibles ;
- Proposer dans ses préparations et ses réflexions écrites des améliorations de ses pratiques sur base des feed-backs formatifs reçus et/ou d'une analyse de ces pratiques ;
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer, en remettant en question ses pratiques, des situations d'apprentissage portant sur 9 périodes de cours dans l'enseignement fondamental données en pratiques hebdomadaires et en respectant les prescrits du métier (Décrets, Socles, Programmes ...) et les principes méthodologiques construits au cours (principes dont il pourra démontrer la connaissance) ;
- Ecrire dans un français impeccable n'importe quel type de rédaction, réutiliser les mots de vocabulaire appris au cours, lire et comprendre un texte, s'exprimer oralement de façon claire, compréhensible et adéquate en fonction de la situation de communication ;

- Produire des documents numériques diversifiés (traitement de texte, présentation, assistées par ordinateurs, tableaux, leçons pour tableau interactif) ; déceler l'intérêt pédagogique d'un logiciel ; intégrer la dimension technologique lors de la préparation d'activités d'apprentissage ; organiser et partager le fruit de ses recherches ;
- Mobiliser de manière transversale ses acquis d'apprentissage afin de s'investir personnellement, collaborer efficacement et activement à la préparation des diverses activités dans le respect du projet commun et respecter ses engagements ; intégrer les diverses facettes des activités dans son apprentissage individuel et utiliser ses acquis dans des situations nouvelles, en ce compris lors des stages pédagogiques ; élargir son regard vers l'autre communauté, s'ouvrir à sa culture et s'en enrichir dans un esprit de partage mutuel ; entretenir des relations post-projet à moyen terme avec les étudiants rencontrés sur place ; améliorer ses compétences linguistiques en langues germaniques et pédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP	50				100 %			Report		
Maîtrise de la langue	20			20%		80 %			80 %	20 %
Ordinateur, médias et TIC	15			25 %		75 %			100 %	
EVG	Néant *									
Enseignement d'une langue étrangère dans le fondamental	15		5 %			75 %	20 %		80 %	20 %
Anglais : préparation AIP	*				100 %			Report		
Néerlandais/ Allemand : préparation AIP	*				100 %			Report		
Projets/séjours linguistiques	*				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

* L'évaluation des activités d'apprentissage « *Expression verbale et gestuelle* », « *Anglais/Néerlandais/Allemand : préparation AIP* » et des « *Projets/séjours linguistiques* » est essentiellement formative.

Toutefois, la participation et l'implication sérieuses dans le travail demandé, c'est-à-dire la manière avec laquelle l'étudiant démontre qu'il cherche à développer le plus et le mieux possible les acquis d'apprentissage visés, sera un critère d'évaluation exclusif : en cas de participation et/ou d'implication qui ne serai(en)t pas sérieuses, **l'étudiant s'expose à se voir refuser la valorisation des crédits de l'unité d'enseignement AIP2**. Dans le cas contraire, celui où l'étudiant s'illustrerait particulièrement dans son travail, le jury de délibération de l'U.E. pourrait en tenir compte positivement dans la note globale à l'AIP2.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de formation professionnelle			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les AFP sont organisés selon 4 modules, tous articulés autour de la construction de séquences de leçons :

Module 1 : Construire une séquence de leçon et utiliser des manuels pour y parvenir

Module 2 : Enseigner la grammaire

Module 3 : Enseigner et évaluer des compétences au cours d'une séquence de leçons

~~Module 4 : Pratiques hebdomadaires dans l'enseignement primaire~~

Trois séances seront en plus dévolues aux aspects pratiques de la gestion de groupes en lien avec les stages : approfondissement des 3 objectifs à poursuivre lors de la prise en main d'un nouveau groupe d'élèves et séance d'analyse des pratiques après le stage.

Dans le cadre des stages ~~et des pratiques hebdomadaires~~, il y aura des journées d'observation et de pratiques.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement et la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Maîtrise orale et écrite de la langue française			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À l'écrit :

- Rappels succincts de certaines règles d'usage et d'orthographe grammaticale vues en 1^e année ;
- Travail de l'orthographe d'usage par le biais d'une liste de mots choisis ;
- Travail du vocabulaire ;
- Exercices de maîtrise de style ;
- Théorie du résumé de textes ;
- Lecture, compréhension de textes ;
- Rédaction de résumés et/ou commentaires, points de vue sur lesdits textes ;

À l'oral : exposé oral sur un thème lié à la branche d'enseignement de l'étudiant.

Ces contenus seront répartis sur les 2 quadrimestres.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

En fin de cours, l'étudiant (e) devrait être capable de :

- écrire dans un français impeccable n'importe quel type de rédaction (résumé, compte rendu, synthèse, rapport,...) ;
- écrire sans fautes un texte sous la dictée ;
- pouvoir réutiliser les mots de vocabulaire appris au cours dans des phrases montrant qu'il comprend la signification de ces mots ;
- lire, comprendre et dire un texte : en saisir le sens global, pouvoir expliquer, commenter et/ou résumer certains points de vue qui y sont exprimés ;
- s'exprimer de façon claire (sans défaut de langage), compréhensible (syntaxe et structure) et adéquate (choix du vocabulaire) en fonction de la situation de communication.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (Notes de cours et photocopies diverses, sur Moodle)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BRAUN et CABILLAU, *Le français pour chacun*, Grammaire interactive de la phrase et du texte, Bruxelles, Plantyn.
- CHERDON C., *Guide de grammaire française*, De Boeck, 2012.
- DALCQ, VAN RAEMDONCK, WILMET, *Le français et les sciences*, Méthode de français scientifique avec lexique, index, exercices et corrigés, Duculot, 1989.
- Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse*, Activités, Hachette FLE.

-Dictionnaires

-Sites internet :

www.ccdmd.qc.ca

www.enseignons.be

www.renouvo.org

-Différents articles tirés de magazines et revues.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise orale et écrite de la langue française	20			20%		80 %			80 %	20 %

Autres (à préciser) :

- ⇒ L'épreuve écrite de session sera organisée sur une durée de 2h (qu'il s'agisse d'un examen présentiel ou d'un examen à distance, selon l'évolution de la situation sanitaire).

Il n'y a pas de TA, mais différents tests formatifs seront effectués de façon à ce que chacun se situe dans la matière et puisse remédier à d'éventuelles faiblesses. Il sera tenu compte dans l'évaluation finale du sérieux et de l'implication de chaque étudiant.

Examen oral : Exposé oral sur un thème lié à la branche d'enseignement de l'étudiant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2		
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Table des matières

1. Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
 - 1.1. Fondements du « numérique », terminologie et concepts
 - 1.2. Usage efficace des outils de bureautique
 - 1.2.1. Traitement de texte
 - 1.2.2. Présentation assistée par ordinateur
 - 1.2.3. Tableur
 - 1.3. Ressources TIC pour l'enseignant
 - 1.3.1. Tableau blanc interactif (TBI)
 - 1.3.2. Autres logiciels (spécifiques à la discipline d'enseignement)
2. Intégration des TIC dans son enseignement
 - 2.1. Apport du numérique dans l'apprentissage
 - 2.2. Recherche, gestion et partage de ressources
 - 2.3. Création d'activités d'apprentissage intégrant des outils technologiques

Description

Vous serez amené à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité. Vous aurez également l'opportunité de découvrir des équipements et logiciels spécifiques permettant d'enrichir vos approches pédagogiques.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.

Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication. Par ailleurs, vous serez encouragé à faire preuve de curiosité pour développer, à la fois, le sens de l'innovation et votre culture numérique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

À la fin du cours, vous serez capable de :

- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours ou d'illustrer une explication ;
- ~~présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, ...)~~ ;

- créer des leçons destinées à être utilisées sur un tableau interactif ;
- maîtriser l'usage d'un nouveau logiciel et d'y déceler un intérêt pédagogique ;
- organiser le fruit de vos recherches et de les partager avec d'autres utilisateurs ;
- intégrer la dimension technologique lors de la préparation d'activités d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Cours Bardon (<http://www.coursbardon-microsoftoffice.fr/>)
- Guide utilisateur ActivInspire (<http://www1.prometheanplanet.com/fr/>)
- Amadiou, F. & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le numérique*. Paris : Retz.
- Modèle TPACK (<http://www.tpack.org/>)
- Modèle SAMR (R. Puentedura)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ordinateur, médias et TIC	15			25 %		75 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : examen "écrit" avec utilisation de l'ordinateur, consistant en la création à domicile et l'envoi par mail d'un fichier Word et d'un fichier PowerPoint, élaborés en fonction des consignes fournies avant l'examen.

Vu les circonstances présentes, il n'y aura pas d'évaluation de TJ, contrairement aux indications du dispositif initialement envisagé.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression verbale et gestuelle			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 5h (5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- À partir d'exemples concrets (jeux de rôles, par exemple) : observations et réflexions.
- Exercices afin d'apprendre à se poser, à maîtriser ses émotions et à pouvoir réagir de façons appropriées à différentes situations liées à la classe.
- Exercices de lecture : apprendre à « donner » un texte (ébauche du travail de la voix, du maintien et du regard).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'importance de l'aisance gestuelle, du regard et des mots au contact de la classe.
- Donner des pistes concrètes afin d'améliorer, par soi-même, son savoir ÊTRE.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(néant)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression verbale et gestuelle	*									

Autres (à préciser) :

* L'évaluation des activités d'apprentissage « Expression verbale et gestuelle », « Anglais/Néerlandais/Allemand : préparation AIP » et des « Projets/séjours linguistiques » est essentiellement formative.

Toutefois, la participation et l'implication sérieuses dans le travail demandé, c'est-à-dire la manière avec laquelle l'étudiant démontre qu'il cherche à développer le plus et le mieux possible les acquis d'apprentissage visés, sera un critère d'évaluation exclusif : en cas de participation et/ou d'implication qui ne serai(en)t pas sérieuses, **l'étudiant s'expose à se voir refuser la valorisation des crédits de l'unité d'enseignement AIP2**. Dans le cas contraire, celui où l'étudiant s'illustrerait particulièrement dans son travail, le jury de délibération de l'U.E. pourrait en tenir compte positivement dans la note globale à l'AIP2.

⇒ Pas d'évaluation formelle du module de formation, hormis la participation obligatoire.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 30h (30h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Organisation de l'enseignement des langues étrangères dans le fondamental (cf. décret organisant l'enseignement des langues étrangères dans le fondamental et socles de compétences) ;
2. Le programme des langues étrangères de l'enseignement fondamental : ses objectifs, comment l'utiliser ;
3. Les recommandations de l'inspection des langues germaniques dans le primaire ;
4. Principes méthodologiques généraux de l'enseignement des langues étrangères dans le fondamental.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des langues dans l'enseignement fondamental :**
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie ;
- 6. Concevoir, (conduire, réguler) et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

~~Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de concevoir, (conduire, réguler) et évaluer, en remettant en question ses pratiques, des situations d'apprentissage portant sur 9 périodes de cours dans l'enseignement fondamental données en pratiques hebdomadaires dans le cadre des AFP et en respectant les prescrits du métier (Décrets, Socles, Programmes et Recommandations des inspecteurs) et les principes méthodologiques construits au cours (principes dont il pourra démontrer la connaissance).~~

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de concevoir et évaluer des situations d'apprentissage portant sur 4 périodes de cours dans l'enseignement fondamental en respectant les prescrits du métier (Décrets, Socles, Programmes et Recommandations des inspecteurs) et les principes méthodologiques construits au cours (principes dont il pourra démontrer la connaissance).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (Programme de l'enseignement des langues modernes dans l'enseignement fondamental de la F.W.B. et des Communes et des Provinces)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Guide pratique Parents-Ecole : Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ?, Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseignement.be
- Décret « Missions » (1997)

- Décret organisant l'enseignement des langues modernes dans l'enseignement fondamental et circulaire 136 (2003)
- Socles de compétences (1999)
- Programme de l'enseignement des langues modernes dans l'enseignement fondamental de la F.W.B.
- Note des inspecteurs de langues germaniques
- Extraits vidéos d'enseignants de langues germaniques dans l'enseignement fondamental en F.W.B.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe collectives...) | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Lectures collectives des textes légaux, débats, synthèses) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental	15		5 %			75 %	20 %		80 %	20 %

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'épreuve écrite : Pas de pratiques hebdomadaires donc les étudiants construiront leurs principes méthodologiques sur bases de vidéos et documents (l'évaluation du travail annuel est supprimée par rapport au dispositif initial).

La défense orale du travail écrit par visioconférence durera 30 minutes (épreuve à distance).

~~* Seul le travail écrit sera améliorable puisqu'il ne sera pas possible de prester à nouveau et/ou ultérieurement les pratiques hebdomadaires.~~

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Préparations rédigées en partie dans les langues cibles)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Anglais : Préparation AIP			
	Langue d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 15h (12h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Échange linguistique avec des « Academies » d'Ecosse, dans le East-Ayrshire :

- Participation et prise en charge des activités préparatoires, incluant des prises de contact avec les écoles et les familles d'accueil.
- Mise en place d'un questionnaire double, à remplir sur place, se composant de deux volets, un professionnel avec interviews d'acteurs de l'enseignement à tous les niveaux, et l'autre, plus personnel, basé sur la vie de famille, la culture, différents aspects socio-culturels écossais. Ce questionnaire sera remis sous forme de rapport au retour du séjour.

2. Voyage d'études :

- Repérage sur place en autonomie le cas échéant et prise en charge guidée des activités préparatoires au séjour.
- Organisation de la journée d'accueil des étudiants du Bloc 1 sur place (selon destination).
- Organisation guidée des journées et des soirées sur place.
- Rédaction guidée du formulaire d'évaluation à l'intention des étudiants du Bloc 1, collation des informations et traitement des résultats.

3. Activités extra-muros :

Selon les demandes ou propositions extérieures, préparation de diverses activités culturelles et/ou didactiques.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (anglais) dans les divers contextes liés à la profession**
 - Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 - Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Mobiliser de manière transversale ses acquis d'apprentissage afin de :

- s'investir personnellement, collaborer efficacement et activement à la préparation des diverses activités dans le respect du projet commun et respecter ses engagements.

- intégrer les diverses facettes des activités dans son apprentissage individuel et utiliser ses acquis dans des situations nouvelles, en ce compris lors des stages pédagogiques.
- élargir son regard vers l'autre communauté, s'ouvrir à sa culture et s'en enrichir dans un esprit de partage mutuel.
- entretenir des relations post-projet à moyen terme avec les étudiants rencontrés sur place.
- améliorer ses compétences linguistiques et pédagogiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(voir plateforme Moodle)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Anglais : préparation AIP	*				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

* L'évaluation des activités d'apprentissage « *Expression verbale et gestuelle* », « *Anglais/Néerlandais/Allemand : préparation AIP* » et des « *Projets/séjours linguistiques* » est essentiellement formative.

Toutefois, la participation et l'implication sérieuses dans le travail demandé, c'est-à-dire la manière avec laquelle l'étudiant démontre qu'il cherche à développer le plus et le mieux possible les acquis d'apprentissage visés, sera un critère d'évaluation exclusif : en cas de participation et/ou d'implication qui ne serai(en)t pas sérieuses, **l'étudiant s'expose à se voir refuser la valorisation des crédits de l'unité d'enseignement AIP2**. Dans le cas contraire, celui où l'étudiant s'illustrerait particulièrement dans son travail, le jury de délibération de l'U.E. pourrait en tenir compte positivement dans la note globale à l'AIP2.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Néerlandais/Allemand : Préparation AIP			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Néerlandais/Allemand)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 15h (12h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Néerlandais :

1. Échange linguistique avec la Haute Ecole VIVES, Campus de Torhout :

Participation et prise en charge des activités préparatoires, en ce compris le séjour et l'hébergement des étudiants néerlandophones.

2. Voyage d'études :

a) Repérage sur place en autonomie le cas échéant et prise en charge guidée des activités préparatoires au séjour.

b) Organisation de la journée d'accueil des étudiants du Bloc 1 sur place (selon destination).

c) Organisation guidée des journées et des soirées sur place.

d) Rédaction guidée du formulaire d'évaluation à l'intention des étudiants du Bloc 1, collation des informations et traitement des résultats.

3. Activités extra-muros :

Selon les demandes ou propositions extérieures, préparation de diverses activités culturelles et/ou didactiques en Wallonie ou en Flandre.

Allemand :

1. Voyage d'études :

a) Repérage sur place en autonomie le cas échéant et prise en charge guidée des activités préparatoires au séjour.

b) Organisation de la journée d'accueil des étudiants du Bloc 1 sur place (selon destination).

c) Organisation guidée des journées et des soirées sur place.

d) Rédaction guidée du formulaire d'évaluation à l'intention des étudiants du Bloc 1, collation des informations et traitement des résultats.

2. Activités extra-muros :

Selon les demandes ou propositions extérieures, préparation de diverses activités culturelles et/ou didactiques en Communauté germanophone ou en Allemagne.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (néerlandais/allemand) dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.

b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.

c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.

b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Mobiliser de manière transversale ses acquis d'apprentissage afin de :

- s'investir personnellement, collaborer efficacement et activement à la préparation des diverses activités dans le respect du projet commun et respecter ses engagements
- intégrer les diverses facettes des activités dans son apprentissage individuel et utiliser ses acquis dans des situations nouvelles, en ce compris lors des stages pédagogiques
- élargir son regard vers l'autre communauté, s'ouvrir à sa culture et s'en enrichir dans un esprit de partage mutuel
- entretenir des relations post-projet à moyen terme avec les étudiants rencontrés sur place
- améliorer ses compétences linguistiques et pédagogiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(voir plateforme Moodle)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Néerlandais/ Allemand : préparation AIP	*				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

* L'évaluation des activités d'apprentissage « *Expression verbale et gestuelle* », « *Anglais/Néerlandais/Allemand : préparation AIP* » et des « *Projets/séjours linguistiques* » est essentiellement formative.

Toutefois, la participation et l'implication sérieuses dans le travail demandé, c'est-à-dire la manière avec laquelle l'étudiant démontre qu'il cherche à développer le plus et le mieux possible les acquis d'apprentissage visés, sera un

critère d'évaluation exclusif : en cas de participation et/ou d'implication qui ne serai(en)t pas sérieuses, **l'étudiant s'expose à se voir refuser la valorisation des crédits de l'unité d'enseignement AIP2**. Dans le cas contraire, celui où l'étudiant s'illustrerait particulièrement dans son travail, le jury de délibération de l'U.E. pourrait en tenir compte positivement dans la note globale à l'AIP2.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Projets/séjours linguistiques			
	Langue d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais et Néerlandais/Allemand)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : voir consignes spécifiques			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Pour tous les étudiants :

1. Échange linguistique de 2 semaines avec des « Academies » d'Ecosse, dans le East-Ayrshire :
 - a) Séjour en famille d'accueil, avec participation effective à la vie de famille, et possibilité d'assister à des activités typiquement écossaises.
 - b) Séjour dans les « Academies » : observation de cours généraux en anglais, participation active à des groupes de conversation française avec les élèves écossais, présentation de la Belgique – à l'aide d'un power point ou autre – en anglais et/ou en français suivant le niveau des groupes-cibles ; observation du système d'éducation écossais et comparaison avec le nôtre.
2. Voyage d'études :
 - a) Prise en charge guidée de la journée d'accueil des étudiants du Bloc 1 sur place (selon destination).
 - b) Animation didactique et culturelle des journées et des soirées sur place.
3. Activités extra-muros :
 - a) Selon les demandes ou propositions extérieures, participation à diverses activités culturelles et/ou didactiques, en Wallonie ou en Flandre, en Communauté germanophone ou en Allemagne.

Pour les étudiants en Néerlandais :

4. Échange linguistique avec la Haute Ecole VIVES, Campus de Torhout :
 - a) Prise en charge des activités du séjour et de l'hébergement des étudiants néerlandophones.
 - b) Participation aux activités prévues par les étudiants de la Haute Ecole d'accueil.
 - c) Séjour en famille d'accueil.
 - d) Le cas échéant, participation aux activités post-séjour.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (anglais, néerlandais/allemand) dans les divers contextes liés à la profession**
 - a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- 3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Mobiliser de manière transversale ses acquis d'apprentissage afin de :

- s'investir personnellement, collaborer efficacement et activement à la préparation des diverses activités dans le respect du projet commun et respecter ses engagements
- intégrer les diverses facettes des activités dans son apprentissage individuel et utiliser ses acquis dans des situations nouvelles, en ce compris lors des stages pédagogiques
- élargir son regard vers l'autre communauté, s'ouvrir à sa culture et s'en enrichir dans un esprit de partage mutuel
- entretenir des relations post-projet à moyen terme avec les étudiants rencontrés sur place
- améliorer ses compétences linguistiques et pédagogiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(voir plateforme Moodle)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Projets/séjours linguistiques	*				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

* L'évaluation des activités d'apprentissage « *Expression verbale et gestuelle* », « *Anglais/Néerlandais/Allemand : préparation AIP* » et des « *Projets/séjours linguistiques* » est essentiellement formative.

Toutefois, la participation et l'implication sérieuses dans le travail demandé, c'est-à-dire la manière avec laquelle l'étudiant démontre qu'il cherche à développer le plus et le mieux possible les acquis d'apprentissage visés, sera un critère d'évaluation exclusif : en cas de participation et/ou d'implication qui ne serai(en)t pas sérieuses, **l'étudiant s'expose à se voir refuser la valorisation des crédits de l'unité d'enseignement AIP2**. Dans le cas contraire, celui où l'étudiant s'illustrerait particulièrement dans son travail, le jury de délibération de l'U.E. pourrait en tenir compte positivement dans la note globale à l'AIP2.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE LS2 Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et Stages n°2	
ECTS : 30	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 6 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE LS3)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE LS1)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Yves Martini (ives.martini@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Langue A = Anglais**
- **Langue B = Néerlandais ou Allemand**
- **Stages pédagogiques**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de responsabilité**
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- 3. Travailler en équipe**
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- 6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
 - b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
 - c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
 - d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
 - e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
 - f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Mobiliser et intégrer les acquis d'apprentissages de l'UE LS1 ainsi que les nouveaux acquis d'apprentissage tels que définis dans chaque activité d'apprentissage de l'UE LS2 ci-dessous afin de :

- Pouvoir s'exprimer oralement et par écrit sans faute majeure d'un point de vue grammatical, orthographique, lexical et prosodique au sujet d'un document authentique nouveau, civilisationnel, linguistique, littéraire ou sur des sujets de la vie courante.
- Comprendre, expliquer et appliquer dans des exercices variés les règles d'orthographe et la théorie grammaticale vues au cours.
- Comprendre de manière globale, sélective et intensive un document écrit (texte, nouvelle, roman) ou sonore vu en classe ou nouveau, d'en justifier sa compréhension, de le résumer et de l'analyser ainsi que de formuler et étayer dans une synthèse structurée, oralement et par écrit, une opinion personnelle et critique à propos de ce document.
- Retranscrire un extrait d'un journal radio ou télévisé sans faute majeure.
- Maîtriser l'usage de la phonétique, savoir la lire, la prononcer, l'écrire et la retranscrire.
- Comprendre et de traduire le vocabulaire vu au cours et de l'utiliser de manière adéquate dans des situations de communication spontanée (par écrit et oralement).
- Mobiliser de manière intégrée les savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences appris dans les autres activités d'apprentissage de la formation, en particulier dans les Afp, afin de planifier, préparer, gérer, analyser et réguler des séquences et des situations d'enseignement/apprentissage basées sur des manuels d'apprentissage actuels et/ou des productions personnelles, dans le cadre d'activités propres aux cours de langues et lors des stages dans l'enseignement secondaire général inférieur.
- Travailler en concertation avec ses maîtres de stage et respecter les consignes données et précisées dans la « *Convention de stage* » et l' « *Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2018-2019* ».
- Mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Langue A = Anglais	38			Partiel : 10 %	10 %		80 %	Report		80 % (10 %)
Langue B = Néerlandais ou Allemand	38									
Langue B = Néerlandais	(supra)		Partiel : 5 %		8 %	12 %	75 %	8 %	12 % (5 %)	75 %
Langue B = Allemand	(supra)		Partiel : 10 %		10 %		80 %	Report	(10 %)	80 %
Stages pédagogiques	24				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS2	
	Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et Stages n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Langue A = Anglais		
	Langue d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais)	
Nombre d'heures : 150h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Grammaire : suite de l'étude systématique de la grammaire entamée au bloc 1.
2. Vocabulaire : enrichissement lexical en autonomie suivi d'une vérification et d'un approfondissement pendant les cours.
3. Traduction : traduction précise et nuancée de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais.
4. Transcription : travail au laboratoire de langues à partir de matériel authentique.
- (5. Prononciation : théorie et exercices sur la phonétique et la prononciation si besoin).
6. Littérature : lecture de romans (annoncés en début d'année) et de nouvelles anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours.
7. Talking points : lecture, explication et discussion basées sur des textes authentiques.
8. Civilisation : suite de l'étude de la civilisation anglophone entamée au bloc 1.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
 - c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

1. Grammaire : comprendre, utiliser et expliquer les points de grammaire vus de façon claire et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.
2. Vocabulaire : comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire de façon adéquate, tant à l'écrit qu'à l'oral.
3. Traduction : traduire précisément et de façon nuancée du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français.
4. Transcription : comprendre et transcrire des fichiers audio authentiques.
- (5. Prononciation : s'exprimer oralement sans erreur de prononciation et de façon fluide, comprendre la phonétique et s'en servir à bon escient).
6. Littérature : comprendre, résumer, analyser et commenter des écrits authentiques vus en autonomie ou pendant les cours.
7. Talking points : comprendre, résumer et commenter des textes de façon structurée.
8. Civilisation : comprendre et expliquer avec ses mots des aspects de la civilisation anglophone, notamment via des exposés oraux pendant les cours.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS2	
	Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et Stages n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Langue B = Néerlandais		
	Langue d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Néerlandais)	
Nombre d'heures : 150h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Grammaire : précisions sur la grammaire vue au cours de l'UELS1, cas particuliers, syntaxe complexe et exercices systématiques sur l'usage des prépositions
2. Enrichissement lexical :
 - a) théorie et exercices d'application en classe sur la morphologie
 - b) apprentissage en autonomie du vocabulaire nécessaire à la compréhension des documents authentiques vus en classe
3. Prononciation et phonétique :
 - a) correction individuelle systématique de la prononciation
 - b) exercices en autonomie sur l'accentuation de la phrase via le cours sur la plateforme. Mise en pratique en classe
 - d) exercices de lecture et de transcription phonétique
4. Orthographe : règles orthographiques avancées et cas particuliers via le syllabus repris en référence
5. Littérature :
 - a) initiation à l'analyse littéraire via de courtes nouvelles choisies et du syllabus repris en référence
 - b) analyse d'un roman à titre exemplatif
 - c) productions écrites concernant le point a) et orales concernant le point b)
6. Audition :
 - a) transcriptions pilotées et explication d'extraits de journaux radio authentiques au laboratoire de langue
 - b) transcriptions autocorrigées d'extraits de journaux radio via le cours sur la plateforme (en autonomie)
7. Lecture : lecture en autonomie d'une sélection de romans ciblés et choisis par l'étudiant (1200 pages)
8. Expression orale :
 - a) prise de parole dans le cadre de toutes les activités du cours
 - b) présentations orales didactiques d'articles de presse authentiques et gestion d'un débat les concernant
 - c) présentations orales didactiques de chapitres du roman analysé en classe
9. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
 - c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Langue B = Néerlandais	38		Partiel : 5 %		8 %	12 %	75 %	8 %	12 % (5 %)	75 %

Autres (à préciser) :

⇒ L'examen écrit est supprimé et est remplacé par un travail de type "Question ouverte" (voir modalité écrite de l'épreuve : 12 %). Le travail sera disponible sur Moodle à une date et une heure données. Les étudiants disposeront de 4 heures pour le faire, à livre ouvert, à domicile, et pour le poster sur Moodle. Lors de la mise à disposition du travail, une courte visioconférence sera organisée afin que les étudiants puissent poser des questions.

L'épreuve orale à distance est planifiée sur une durée d'1h par étudiant.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Langue B = Allemand			
	Langue d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Allemand)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 150h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Grammaire

Poursuite de l'étude de la grammaire vue à l'UE LS1 : différents points de grammaire seront abordés et approfondis selon diverses méthodes (perspective didactique).

2. Littérature

Lecture et analyse de nouvelles et romans dans la langue cible avec éventuellement présentations orales des auteurs/du contenu.

3. Phonétique - Prononciation

Poursuite de l'étude du système phonétique allemand débuté en UE LS1 ; ~~lecture et écriture phonétique de mots et de phrases; mélodie de la langue.~~

4. Audition

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de textes authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale.

5. Enrichissement lexical

Poursuite de l'étude du vocabulaire de la vie quotidienne : exercices écrits et oraux ; travail en autonomie. Étude du vocabulaire utile à la communication en langue cible en classe.

6. Explication de textes

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec résumé, analyse et formulation d'opinion et présentation orale au groupe.

7. Histoire

Etude de l'histoire de l'Allemagne depuis les invasions germaniques jusqu'à 1870.

8. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

1. Grammaire

- comprendre, expliquer et appliquer (via des exercices multiples en classe ou à domicile) et en français la grammaire vue au cours et de l'intégrer à la grammaire vue à l'UE LS1 ;
- approcher de manière critique le fonctionnement de la langue (dimension didactique).

2. Littérature

- réaliser un travail écrit (résumé, thèmes et personnages principaux, avis personnel et critique) sur des ouvrages lus en autonomie et le présenter éventuellement à la classe oralement.

3. Phonétique et prononciation

- ~~lire et écrire des transcriptions phonétiques de mots et de phrases ;~~
- prononcer correctement n'importe quel mot allemand d'origine germanique ;
- lire à haute voix et s'exprimer correctement oralement en appliquant les règles de prononciation et de mélodie de la langue.

4. Audition

- a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand (Tagesschau in 100 Sekunden) ;
- b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu ;
- c) maîtriser le vocabulaire rencontré dans les extraits de journaux radio.

5. Enrichissement lexical

- comprendre et traduire le vocabulaire thématique vu au cours et l'utiliser dans des situations de communication authentique (par écrit et oralement) ;
- être capable de traduire vers le français ou vers l'allemand le vocabulaire de la communication en classe et l'utiliser de façon pertinente oralement et par écrit.

6. Explication de textes

- a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient ; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes ;
- b) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle ;
- c) aborder un texte avec une perspective didactique (application des AFP) : présentation orale et/ou écrite.

7. Histoire

- a) lire à domicile des chapitres du manuel d'histoire *Deutsche Geschichte*, faire des recherches personnelles et maîtriser le vocabulaire spécifique ;
- b) analyser ces chapitres en classe en vue de s'approprier le contenu de manière réflexive

8. Activités extra-muros :

mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages divers communiqués en début d'année scolaire)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. Grammaire – Orthographe :

- R. Bunk, Y. Debans, *La grammaire par les exercices* (Casteilla, 2007) ;
- H. Bouillon, *Grammaire pratique de l'étudiant* (de Boeck, 2001) ;
- H. Bouillon, N. Schumacher, *Guide de grammaire allemande* (de Boeck, 2007) ;
- Karin Hall / Barbara Scheiner, *Übungsgrammatik für die Oberstufe* (Hueber, 2014)

2. Littérature

Liste de lecture communiquée en début d'année.

3. Phonétique et prononciation

Phonetiktrainer A1-B1 Aussichten (Klett 2016)

4. Audition

Radios et TV allemandes ; <http://www.dw-world.de>; Tagesschau in 100 Sekunden

5. Enrichissement lexical

- Lilli Marlen Brill et Marion Techmer, *Großes Übungsbuch Deutsch, Wortschatz* (Hueber, 2011);
- A. Lamers-Etienne, *Unterricht – Français, Français – Unterricht ; Unterricht sicher in der Zielsprache gestalten*, (Cornelsen, 3. Auflage 2018)

6. Textes

Magazines: Deutsch perfekt, Stern, Spiegel

7. Histoire :

Manfred Main, *Deutsche Geschichte* (Gulliver 2009)

8. Dictionnaires de référence

- Traductifs: Hachette et Langenscheidt, PONS Großwörterbuch für Experten und Universität, Harrap's Universal Wörterbuch
- Explicatifs: Wahrig Deutsches Wörterbuch, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (méthode interactive ; échanges dans la langue cible) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Langue B = Allemand	38		Partiel : 10 %		10 %		80 %	Report	(10 %)	80 %

Autres (à préciser) :

⇒ Épreuve orale à distance prévue sur une durée d'1h par étudiant.

1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.
2. ÉVALUATION PERMANENTE : observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les stages du bloc 2 sont organisés comme suit et selon les dates fixées dans le calendrier officiel de la section :

- **Stage 1** : deux semaines d'enseignement dans l'enseignement secondaire général inférieur au quadrimestre 1, à raison de 12 périodes d'enseignement par semaine au moins, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.
- **Stage 2** : deux semaines d'enseignement dans l'enseignement secondaire général inférieur au quadrimestre 2, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine au moins, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

Suite à la situation sanitaire, les deux semaines qui composent le stage sont remplacées par une semaine.

Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2019-2020 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de responsabilité**
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- 3. Travailler en équipe**
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- 6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- travailler en concertation avec ses maîtres de stage
- planifier, préparer, gérer, analyser et réguler des séquences et des situations d'enseignement/apprentissage dans le cadre de semaines d'enseignement de 12/16 périodes dans l'enseignement secondaire général inférieur et selon le calendrier officiel de la section Langues germaniques
- en mobilisant de manière intégrée les savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences appris dans les autres activités d'apprentissage de la formation
- et en respectant les consignes données et précisées dans la « Convention de stage » et l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2019-2020 ».

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes d'enseignement, manuels et diverses ressources didactiques mises à la disposition des étudiants à la Haute École dans le cadre de la préparation au stage.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Pratique de l'enseignement par l'étudiant) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	24				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE FG	
	Intitulé complet de l'UE : Formation Générale	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
<i>Olivier Vens (olivier.vens@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Initiation aux arts et à la culture \(A/B\)](#)
- [Sociologie et politique de l'éducation \(A\)](#)
- [Formation à la neutralité \(A\)](#)
- [Notions d'épistémologie des disciplines](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté

e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle,
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel',
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre,
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art, aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel,
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence,
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images.
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (la Culture).
- D'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- D'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- D'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, piège scolaire, ...)
- Associer à chaque pédagogue abordé son (ses) idée(s) principale(s).
- Comprendre des enjeux passés et actuels dans le monde de l'éducation (de l'enseignement) et de faire des liens entre ces différents enjeux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation aux arts et à la culture (A/B)	40		50 % * 50 % *						50 % * 50 % *	
Sociologie et politique de l'éducation (A)	40		100 %						100 %	
Formation à la neutralité (A)	présentiel									
Épistémologie des disciplines	20		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

* IACU (visites) : 50% travail à remettre - IACA : 50 % examen écrit

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG	
		Intitulé complet de l'UE : Formation Générale	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation aux arts et à la culture (A/B)		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30h (27h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Explorer, comprendre (la Culture-la culture)- cours, ateliers, visites
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle,
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel',
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre,
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art , aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel,
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence,
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images,
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (la Culture).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé.

Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence.

La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents.

Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IACA IACU	40		50 % * 50 % *						50 % * 50 % *	

Autres (à préciser) :

* IACU (visites) : 50% travail à remettre - IACA : 50 % examen écrit

NB : L'évaluation peut faire l'objet d'un amendement entre le professeur et les étudiants.

Les visites effectuées dans le cadre de ce cours sont obligatoires. Dès lors, la présence de chaque étudiant est requise et peut être prise en considération dans l'évaluation.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG	
		Intitulé complet de l'UE : Formation Générale	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Sociologie et politique de l'éducation		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours est organisé en quatre parties. La première expose les fondements de l'analyse sociologique et de l'analyse politique. La seconde développe les théories sociohistoriques de la naissance du système institutionnel d'éducation au XIX^{ème} siècle en lien avec l'émergence des catégories sociales de l'enfance et, au XX^{ème}, de l'adolescence. Il expose également les éléments historiques fondant les formes contemporaines de l'organisation de l'éducation en Belgique. La troisième partie reprend les analyses concernant les valeurs de l'école et les théories relatives à la question de la Reproduction sociale et scolaire. Elle envisage également la « classe » comme lieu de relations sociales. La quatrième et dernière partie développe la structure institutionnelle actuelle de l'enseignement en Communauté Française, les tendances de fond de l'évolution de l'enseignement et les grands débats en cours dans l'enseignement (redoublement, mixité, neutralité, ...).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable :

- d'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- d'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- d'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, piège scolaire,...)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
 BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailleur, 1997
 BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
 BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
 BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers – Les étudiants et la culture*, Minuit, Paris, 1964.
 BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction - Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970.
 BREMOND J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
 CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
 CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
 DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
 DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
 DELCOURT J., Syllabus de « Sociologie de l'éducation », UCL. 1986,
Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
 DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
 DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
 DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
 GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même – contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
 GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.

HALBERSTAM David, 1995, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, pp.352-353.
 MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174 p.
 MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014
 REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
 STOETZEL J, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
 THELOT C., *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982
 VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
 VOYE L., *Sociologie - Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :

CRISP : <http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilier>
<http://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45>
www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=
Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation ? », n° 153, Octobre 2004.
Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.
 D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, *Prof*, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sociologie et politique de l'éducation	40		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En vue d'assurer un niveau d'acquisition de compétence correct, l'examen s'effectue sur 23 points. Une note de 13/23 équivaudra à un 10/20 comme note finale du cours. Les précisions sur le système d'évaluation seront expliquées lors des séances de cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG	
		Intitulé complet de l'UE : Formation générale	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Formation à la neutralité		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 20h (20h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.

- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale à la classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne". L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques. Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs (souci de diffuser une information critique, tolérance et promotions des droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme). Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

Compétences visées :

- "Être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux en référence" ;
- "Entretenir avec l'institution, les collègues et les parents des relations de partenariat efficace" ;
- "Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle".

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- "La neutralité n'est pas neutre !", N. Geerts, éd. La Mulette, 2011.
- "Histoire de la laïcité en Belgique", H. Hasquin.
- "Qu'est-ce que la laïcité?" Catherine Kintzler, Vrin.
- "Les cours philosophiques revisités: une utopie ?", V. Dortu, éd. ULg.
- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12>) ; projets pédagogiques des différents réseaux

d'enseignement ; extraits de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.
La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant(e)
- Travaux en autonomie
- Activités en laboratoire
- Ateliers, travaux de groupe
- Observation de pratiques / de terrain
- Résolution de problèmes
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Séminaires, excursions, visites
- Autre (projection commentée de documentaires vidéos)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Formation à la neutralité	présentiel									

Autres (à préciser) :

Il n'y a pas d'examen. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...)

La présence et la participation au travail de fin de formation sont obligatoires ; elles constituent le critère d'obtention du certificat attestant que la formation a bien été suivie.

Langue d'évaluation : Français Autre (sans objet)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG	
		Intitulé complet de l'UE : Formation générale	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Notions d'épistémologie des disciplines		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Mise en place d'une réflexion philosophique autour de la notion générale de "connaissance" et sur la manière dont l'Homme construit ses savoirs.

Evocation illustrée de grands moments de l'histoire de la pensée occidentale déterminant les conceptions des démarches en vue de connaître et de rechercher la vérité.

Nourrir en parallèle une réflexion critique à propos des sciences d'aujourd'hui : méthodes, unicité ou diversité des récits et modèles, relation et communication entre les savoirs, outils, limites des champs d'investigation, des explications, crises, révolutions, vulgarisation et enseignement.

Lecture critique d'articles ou d'extraits de textes illustrant le questionnement épistémologique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Objectifs du cours :

Construire une interrogation philosophique autour des notions générales de "vérité" et de "connaissance" et, dans ce cadre, mener une réflexion critique autour de la science, de ses méthodes, de ses évolutions et de ses limites.

Compétences à atteindre en tant que « praticien réflexif » :

- faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel ;
- s'interroger sur le statut épistémologique des différentes disciplines du savoir étudiées ;
- entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir ; être conscient de l'importance de remettre régulièrement en question ses connaissances et ses pratiques et de les actualiser.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documentaire vidéo)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Lecture conseillée: Jean Marc Lévy-Leblond, "À quoi sert la science", coll. petites conférences, éd. Bayard, Paris, 2008.

G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.

E. Delruelle, "Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault", De Boeck, 2006, Bruxelles.

L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.

G.Fourez, Apprivoiser l'épistémologie, De Boeck, 2003.

J.Cl. Verhaeghe, Pratiquer l'épistémologie, un manuel de formation pour les maîtres et formateur, De Boeck, 2004.

Recueil de textes de divers penseurs sur l'épistémologie et la philosophie des sciences (G. Bachelard, K. Popper, Th. Kuhn, A. Einstein, I. Stengers, J-M Lévy-Leblond,...)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Épistémologie des disciplines	20		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : CP5	
	Intitulé complet de l'UE : Compétences Pédagogiques n°5	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (AIP2)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
Marie Collet (marie.collet@hech.be)		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation](#)
- [Étude critique des grands courants pédagogiques \(A\)](#)
- [Élaboration du projet professionnel](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession : c. Adapter ses interventions écrites aux différentes situations.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité : a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ; b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
3. Agir comme acteur social et culturel au sein de la société : a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques, b. S'impliquer en professionnel.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement : a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ; b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs psychopédagogiques.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions : a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ; b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ; c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ; d. Mobiliser l'ensemble des savoirs

méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage ; e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ; f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté : a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante. ; d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

1. Construire un dispositif d'enseignement différencié adapté à une séquence d'enseignement mise en place lors d'un stage dans une classe de l'enseignement général, technique, professionnel, ou primaire. Ce dispositif est présenté sous la forme d'une préparation de séquence écrite dans laquelle les moments différenciés sont clairement identifiés. Il comprend des éléments significatifs de différenciation: respecte un maximum de critères du schéma organisateur de la différenciation, s'inscrit dans une séquence que l'on peut rapprocher de celle de Meirieu, de Beckers et Simons, du modèle de l'articulation entre travail collectif et travail personnalisé de Connac, ou du modèle de la réponse à l'intervention de l'enseignement explicite (RAI), et est planifié précisément et concrètement. Il est capable de l'utiliser sur le terrain dans la mesure du possible, de l'analyser par écrit en regard de la théorie de la différenciation des apprentissages vue au cours et d'épingler les forces et les faiblesses du dispositif prévu au niveau de l'efficacité présumée de la séquence et en regard des critères de différenciation. Le cas échéant, il est capable de proposer des améliorations pertinentes au dispositif.
2. Associer à chaque pédagogue abordé son (ses) idée(s) principale(s) ; comprendre des enjeux passés et actuels dans le monde de l'éducation (de l'enseignement) et faire des liens entre ces différents enjeux ; Percevoir et identifier dans nos pratiques l'influence des pédagogues étudiés.
3. Rédiger un dossier professionnel comportant les travaux mentionnés dans le syllabus de cours et visant à poursuivre la construction de l'identité professionnelle et à préparer l'entrée en fonction sur le terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Différenciation, orthopédagogie	40				100 %			100 %		
Étude critique grands courants pédagogiques	40					100 %			100 %	
Élaboration du projet professionnel	20				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP5	
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Partie I : Qu'est-ce que la différenciation des apprentissages ? Pourquoi différencier ? Comment faire ?

Chapitre 1 : Qu'est-ce que la différenciation des apprentissages ? Pourquoi différencier ?

Chapitre 2 : Quatre modèles pour penser ses pratiques de différenciation

Chapitre 3 : L'organisation de la classe différenciée ou « *Comment penser la différenciation simultanée ?* »

Partie II : En fonction de quoi différencier ? Pour travailler quoi ? Où se situent les difficultés d'apprentissage des élèves ?

Chapitre 4 : Que sont les difficultés d'apprentissage ? Quel est le rôle des pratiques d'enseignement dans leur émergence ? (Pelgrims & Cèbe, 2010)

Chapitre 5 : Aspects motivationnels des difficultés d'apprentissage et pratiques d'enseignement

Chapitre 6 : Aspects cognitifs des difficultés d'apprentissage et pratiques d'enseignement

Chapitre 7 : Quelques principes d'enseignement pour travailler sur les aspects motivationnels et cognitifs des difficultés d'apprentissage (Pelgrims & Cèbe, 2010)

Chapitre 8 : Le rapport au savoir et les malentendus socio-cognitifs enseignants-élèves

Chapitre 9 : Différencier... sur base de quelles informations ?

Chapitre 10 : Enseignement spécialisé, développement atypique et notions d'orthopédagogie

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité : a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ; b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions : a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ; b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ; c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ; d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage ; e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ; f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté : a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante. ; d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable

- de construire un dispositif d'enseignement différencié adapté à une séquence d'enseignement mise en place lors d'un stage dans une classe de l'enseignement général, technique, professionnel, ou primaire. Ce dispositif est présenté sous la forme d'une préparation de séquence écrite dans laquelle les moments différenciés sont clairement identifiés. Il comprend des éléments significatifs de différenciation: respecte un maximum de critères du schéma organisateur de la différenciation, s'inscrit dans une séquence que l'on peut rapprocher de celle de Meirieu, de

Beckers et Simons, du modèle de l'articulation entre travail collectif et travail personnalisé de Connac, ou du modèle de la réponse à l'intervention de l'enseignement explicite (RAI), et est planifié précisément et concrètement.

- de l'utiliser sur le terrain dans la mesure du possible
- de l'analyser par écrit en regard de la théorie de la différenciation des apprentissages vue au cours
- et d'épingler par écrit les forces et les faiblesses du dispositif prévu au niveau de l'efficacité présumée de la séquence et en regard des critères de différenciation. Le cas échéant, il est capable de proposer des améliorations pertinentes au dispositif.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Films d'expériences de différenciation menées par des étudiants et des enseignants chevronnés; films montrant des difficultés d'apprentissage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(cf. bibliographie dans le syllabus)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Différenciation, orthopédagogie	40				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre ()

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le travail annuel est constitué d'un rapport écrit remis à la veille de la session d'examens de mai-juin et rédigé selon les consignes précisées dans la « Présentation du cours et contrat pédagogique » du syllabus de cours.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CP5	
		Intitulé complet de l'UE : Compétence pédagogique n°5	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Étude critique des grands courants pédagogiques		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les égalités d'accès, des chances, de traitement et des acquis + critiques.
- Critiques des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Critiques des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Critiques de la pédagogie par compétences.
- Critiques de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Critiques de ... sujets en fonction de l'actualité

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Crahay, M. (2000). « L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances et l'égalité des acquis. », Bruxelles : de Boeck.
- Hirtt, N. (2009, septembre). L'approche par compétences : une mystification pédagogique. Consulté le 14/10/2013, disponible sur www.ecoledemocratique.org, 34 pages (cet article a été publié dans « L'école démocratique », n°39, septembre 2009).
- Crahay, M. (2006, janvier-mars). Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation. *Revue française de pédagogie*, 154, 97-110.
- Réf électronique : Marcel Crahay, « Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation », *Revue française de pédagogie* (en ligne), 154, janvier-mars 2006, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 14 septembre 2013. URL : <http://rfp.revues.org/143>
- Questions à la Une, Echec scolaire : notre enseignement est-il discriminatoire ? L'école de la réussite est-elle possible ?, Documentaire (DVD), RTBF, 19 septembre 2007, 55 min.
- Questions à la Une, L'école gratuite ? – Mixité à l'école, Documentaire (DVD), RTBF, 4 septembre 2013, 99 min 05.
- Die Welle (La vague), film (DVD), Dennis Gansel, Allemagne, 2008, drame, 108 min.
- Le Grain asbl, Le jeu du Mobil Social, (jeu de société), 1975 – fiche modifiée le 2 mars 2010.
- Documents traitant des sujets liés à l'actualité

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Débats) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Étude critique des grands courants pédagogiques	40					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen écrit en session : Travail individuel à envoyer par mail (muriel.lecoq@hech.be) => Travail de recherche au sujet des avantages, points communs, différences... de méthodes d'enseignement et d'apprentissage et pédagogies. Avec un choix de 2 questions à traiter parmi 3 ou 4 proposées.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP5		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Élaboration du projet professionnel			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 15h (13,5h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. La recherche d'un emploi
2. Le petit guide du jeune enseignant
3. Le Pacte pour un enseignement d'excellence... Qu'est-ce que cela va changer au métier d'enseignant ?
4. Le cul entre deux chaises et entre le marteau et l'enclume !
5. Les débuts dans le métier d'enseignant
6. Un bilan de compétences au terme de ces trois années de formation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession : c. Adapter ses interventions écrites aux différentes situations
2. Adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité : a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle, b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
3. Agir comme acteur social et culturel au sein de la société : a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques, b. S'impliquer en professionnel

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de rédiger un dossier professionnel comportant les travaux mentionnés dans le syllabus de cours et visant à poursuivre la construction de l'identité professionnelle et à préparer l'entrée en fonction sur le terrain.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (capsules vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Agers (2014). « Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement »
- Extrait du texte introductif à la journée de consensus organisée le 20 janvier 2018 sur les grilles horaires et présentant l'essentiel du Pacte
- Füller & Brown (1975). L'évolution des préoccupations des enseignants.
- Guide « Enseignants » publié sur <http://www.pactedexcellence.be>.
- Hors-série numérique de la revue Cahiers pédagogiques, n°47, de novembre 2017 : « Ressources pour débiter ».
- Illing, O., D'Ortona, D., Theodoridis, T. et Tihange, I. (2002). L'insertion professionnelle sous la plume de quatre jeunes enseignants, Puzzle – Insert'Profs, 11, CIFEN.
- « L'Avis n°3 du Groupe Central » (7 mars 2017) (pdf).
- « Petit guide du jeune enseignant » : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27474&navi=0000>.
- Référentiel de compétences de l'enseignant voté par le Conseil Supérieur Pédagogique en novembre 2010
- Site <http://www.pactedexcellence.be>: en particulier deux autres guides thématiques (parents, directions) et la page suivante : <http://www.pactedexcellence.be/index.php/lessentiel-du-pacte/>.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Élaboration du projet professionnel	20				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre ()

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le travail annuel est constitué d'un ensemble de productions écrites remises à la veille de la session d'examens de mai-juin et rédigées selon les consignes précisées dans le syllabus pour chacune des thématiques abordées au cours.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : AIP3	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (AIP2)		
Corequis : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE TFE)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
Yves Martini (ives.martini@hech.be)		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental](#)
- [Ateliers de formation professionnelle](#)
- [Projets/séjours linguistiques](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (anglais, néerlandais/allemand) dans les divers contextes liés à la profession : a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ; b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ; c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations ;
3. Agir comme acteur social au sein de la société : a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques ; b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ; c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. (...) ajuster, voire transformer ses pratiques ; e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
5. Développer une expertise dans les contenus et dans la méthodologie de leur enseignement : b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ; c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ; d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, (...), réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions : a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ; b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ; e. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté : a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante ; b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages ; c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe ; d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

1. Rédiger des auto-évaluations de stage analysant les sources d'efficacité et d'inefficacité des pratiques d'enseignement et identifiant des objectifs pertinents pour améliorer sa pratique, et s'impliquer activement dans les différentes activités proposées au cours de l'année
2. Par rapport à un champ thématique donné et pour des classes de l'enseignement primaire, dans le respect des principes méthodologiques construits dans le cours d'Enfo 2 :
 - construire une activité originale POUR CHAQUE COMPÉTENCE (interagir, comprendre à la lecture, comprendre à l'audition, écrire) ; une activité de découverte, une activité de fixation orale et une activité de fixation écrite du vocabulaire, soit 3 activités d'enseignement originales du vocabulaire relatif au domaine ; une activité de découverte/synthèse, une activité de fixation et une activité d'application des outils grammaticaux dont les élèves pourraient avoir besoin dans le domaine choisi, soit 3 activités d'enseignement originales de la grammaire utile dans le domaine. Chaque activité est présentée sous la forme d'une fiche reprenant les objectifs poursuivis et l'activité en elle-même (matériel, propositions d'organisation pédagogique, consignes) (Travail écrit 1, présenté oralement) ;
 - améliorer ces activités en fonction des propositions faites lors d'une présentation de ces activités à la classe (Travail écrit 2)
 - relater l'expérimentation en stage d'au moins 6 activités originales et/ou utilisant l'une des méthodologies vues au cours choisies parmi les activités construites par la classe ou adaptées de celles-ci et porter un regard réflexif sur cette expérimentation : l'activité mise en place (et les documents élèves), son déroulement effectif, une analyse de l'efficacité/inefficacité de l'activité menée et des propositions d'amélioration (s'il y a lieu) (Travail écrit 3).
 - construire ses propres principes d'action pour l'enseignement primaire et de justifier chacun théoriquement (avec des références complètes) (Travail écrit 4).
3. S'investir personnellement, collaborer efficacement et activement à la préparation du voyage d'étude et des activités extra-muros dans le respect du projet commun et respecter ses engagements ; intégrer les diverses facettes des activités dans son apprentissage individuel et utiliser ses acquis dans des situations nouvelles, en ce compris lors des stages pédagogiques ; élargir son regard vers l'autre communauté, s'ouvrir à sa culture et s'en enrichir dans un esprit de partage mutuel ; améliorer ses compétences linguistiques et pédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental	50			5 %	95 %			100 %		
Ateliers de formation professionnelle	50				100 %			Report		
Projets/séjours linguistiques	*									

Autres (à préciser) :

* L'évaluation de l'activité d'apprentissage « Projets/séjours linguistiques » est essentiellement formative. Toutefois, la participation et l'implication sérieuses dans le travail demandé, c'est-à-dire la manière avec laquelle l'étudiant démontre qu'il cherche à développer le plus et le mieux possible les acquis d'apprentissage visés, seront un critère d'évaluation exclusif : en cas de participation et/ou d'implication qui ne serai(en)t pas sérieuses, l'étudiant s'expose à se voir refuser la valorisation des crédits de l'unité d'enseignement AIP3. Dans le cas contraire, celui où l'étudiant s'illustrerait particulièrement dans son travail, le jury de délibération de l'U.E. pourrait en tenir compte positivement dans la note globale à l'AIP3.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 60h (51h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- I. La psychologie de l'enfant et ses implications concrètes pour l'enseignant –H. Bee et D. Boyd (2007, p. 184-236).
- II. Le jeu
- III. Raconter des histoires en langue cible
- IV. Des chansons en langue cible
- V. Apprentissage en groupes en langues germaniques
- VI. La gestion des conflits entre élèves : vers le dialogue et l'autonomie

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

4. Développer une expertise (...) dans la méthodologie de l'enseignement des langues dans le fondamental : b. S'approprier les méthodes de (...) l'enseignement des langues dans l'enseignement fondamental ; c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ; d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie ;
5. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. (...) ajuster, voire transformer ses pratiques ; e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
6. Concevoir, (...), réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions : a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ; b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ; e. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de

Par rapport à un champ thématique donné et pour des classes de l'enseignement primaire, dans le respect des principes méthodologiques construits dans le cours d'Enfo 2,

- construire une activité originale POUR CHAQUE COMPÉTENCE (interagir, comprendre à la lecture, comprendre à l'audition, écrire) ; une activité de découverte, une activité de fixation orale et une activité de fixation écrite du vocabulaire, soit 3 activités d'enseignement originales du vocabulaire relatif au domaine ; une activité de découverte/synthèse, une activité de fixation et une activité d'application des outils grammaticaux dont les élèves pourraient avoir besoin dans le domaine choisi, soit 3 activités d'enseignement originales de la grammaire utile dans le domaine. Chaque activité est présentée sous la forme d'une fiche reprenant les objectifs poursuivis et l'activité en elle-même (matériel, propositions d'organisation pédagogique, consignes) (Travail écrit 1, présenté oralement à l'examen oral collectif de janvier)
- améliorer ces activités en fonction des propositions faites lors d'une présentation de ces activités à la classe (Travail écrit 2)
- relater l'expérimentation en stage d'au moins 6 activités originales et/ou utilisant l'une des méthodologies vues au cours choisies parmi les activités construites par la classe ou adaptées de celles-ci et porter un regard réflexif sur cette expérimentation : l'activité mise en place (et les documents élèves), son déroulement effectif, une analyse de l'efficacité/inefficacité de l'activité menée et des propositions d'amélioration (s'il y a lieu) (Travail écrit 3).
- construire ses propres principes d'action pour l'enseignement primaire et de justifier chacun théoriquement (avec des références complètes) (Travail écrit 4).

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de formation professionnelle			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre ()		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 60h (60h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Présentation des différentes tâches administratives de l'enseignant et préparation à la planification des apprentissages sur une année scolaire ;
 - Boîtes à outils avec des enseignantes de l'enseignement secondaire, primaire et technique ;
 - Présentation de la méthode Balingua par une enseignante de l'enseignement primaire ;
 - Rencontre avec l'inspectrice ;
 - Faire face à des situations scolaires difficiles : analyses réflexives articulant théorie et pratique et jeux de rôles sur des situations vécues lors des stages ;
- Dans le cadre des stages, il y aura des journées d'observation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

3. Agir comme acteur social au sein de la société : b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ;
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement) ;
5. Développer une expertise dans les contenus et dans la méthodologie de leur enseignement : b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ; d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de

- rédiger des auto-évaluations de stage analysant les sources d'efficacité et d'inefficacité des pratiques d'enseignement et identifiant des objectifs pertinents pour améliorer l'efficacité de sa pratique.
- s'impliquer activement dans les différentes activités proposées au cours de l'année.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes d'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le premier et le second degré, dans l'enseignement primaire de la Fédération Wallonie-Bruxelle et des Villes et des Communes, Profils de qualification.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	50				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre ()

REMARQUES ÉVENTUELLES

Entrent dans le travail annuel, les auto-évaluations générales des stages et l'implication dans le travail de l'année.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activité d'intégration professionnelle n°3	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Projets/Séjours linguistiques		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (anglais, néerlandais, allemand)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : voir consignes spécifiques		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Voyage d'études :

- Prise en charge guidée de la journée d'accueil des étudiants du Bloc 1 sur place (selon destination).
- Animation didactique et culturelle des journées et des soirées sur place.

2. Activités extra-muros :

Selon les demandes ou propositions extérieures, participation à diverses activités culturelles et/ou didactiques, en Wallonie ou en Flandre, en Communauté germanophone ou en Allemagne.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (anglais, néerlandais/allemand) dans les divers contextes liés à la profession : a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ; b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ; c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société ; a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques ; b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ; c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté ; a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante ; b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages ; c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe ; d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de

- s'investir personnellement, collaborer efficacement et activement à la préparation des diverses activités dans le respect du projet commun et respecter ses engagements
- intégrer les diverses facettes des activités dans son apprentissage individuel et utiliser ses acquis dans des situations nouvelles, en ce compris lors des stages pédagogiques
- élargir son regard vers l'autre communauté, s'ouvrir à sa culture et s'en enrichir dans un esprit de partage mutuel
- améliorer ses compétences linguistiques et pédagogiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Internet
- guides de voyage, manuels culturels et historiques de la ville/du pays visité
- les manuels autochtones et leurs programmes

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Projets/Séjours linguistiques	*									

Autres (à préciser) :

* L'évaluation de l'activité d'apprentissage « Projets/séjours linguistiques » est essentiellement formative. Toutefois, la participation et l'implication sérieuses dans le travail demandé, c'est-à-dire la manière avec laquelle l'étudiant démontre qu'il cherche à développer le plus et le mieux possible les acquis d'apprentissage visés, sera un critère d'évaluation exclusif : en cas de participation et/ou d'implication qui ne serai(en)t pas sérieuses, l'étudiant s'expose à se voir refuser la valorisation des crédits de l'unité d'enseignement AIP3. Dans le cas contraire, celui où l'étudiant s'illustrerait particulièrement dans son travail, le jury de délibération de l'U.E. pourrait en tenir compte positivement dans la note globale à l'AIP3.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (anglais, néerlandais, allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE TFE	
	Intitulé complet de l'UE : Unité d'enseignement relative au Travail de fin d'études	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (U.E. AIP3)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Carine Latour (carine.latour@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Travail de fin d'études](#)
- [Initiation à la recherche en éducation](#)
- [Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement](#) (partie « Médias »)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Les deux compétences prioritairement mobilisées par cette unité d'enseignement sont :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est notamment capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Faire valoir et promouvoir son travail à travers la production de supports multimédias pertinents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : évaluation entièrement intégrée (réussite dès 10/20 pour l'UE)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE		
		Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Travail de fin d'études			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Langue-cible)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
Nombre d'heures : (variable)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le TFE est un travail original qui présente une problématique liée à la profession, articulée autour d'une synthèse théorique critique et étayée par une recherche sur le terrain puis donnant lieu à une réflexion circonstanciée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Le TFE a pour objectifs essentiels d'amener l'étudiant à :

- se questionner sur sa pratique professionnelle et développer une idée personnelle ;
- adopter une démarche de recherche en respectant au mieux l'esprit scientifique, en recourant à une forme d'expérimentation et aux sources premières de la documentation ;
- exploiter rationnellement des documents variés et pertinents en faisant preuve d'esprit critique ;
- structurer et synthétiser un ensemble d'observations et de réflexions ;
- exprimer ses idées dans un style clair et précis ;
- adopter une démarche efficiente de communication via l'usage de supports médiatiques adéquats.

Le TFE témoigne donc de l'esprit de recherche, d'analyse et de synthèse de l'étudiant, mais aussi de son engagement dans la profession.

Pour le mener à bien, l'étudiant sera amené à :

- choisir un sujet bien cerné ;
- explorer ce qui existe sur ce sujet à travers des lectures ou des entretiens ;
- rédiger un compte-rendu critique de ses lectures ;
- recueillir des données sur le terrain qui permettront de confirmer ou infirmer les hypothèses relevées dans la partie théorique ;
- analyser et interpréter les données recueillies afin de formuler une conclusion ;
- rédiger un travail soigné et structuré qui respecte les conventions du genre ;
- présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions ;
- exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (« Guide TFE »)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les principales sources bibliographiques sont :

- Bochon, A. (2010). *Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : Guide pratique de l'étudiant*. Bruxelles : De Boeck, 113 p.
- *Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études* (07-11-2013 ; M.B. 18-12-2013), mis à jour le 15-06-2016, Ministère de la Communauté française, Bruxelles.
- Derome, R. et al. (1998). *Guide de présentation des travaux et bibliographies*. Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université de Québec à Montréal : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/index.html>

- Englebert, A. (2010). *Guide pour la présentation des travaux écrits. Langues et littératures françaises et romanes* (72 p.). Consulté le 22 avril 2011, disponible sur le site de l'Université Libre de Bruxelles : http://www.ulb.ac.be/philo/romanes/etudes/documents_communs/guide.pdf
- Gingras, F. (2010). *Guide de rédaction des travaux universitaires* (mis à jour par P. Milot et M. Pinasar, 39 p.). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université d'Ottawa : <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html>
- Kleeman-Rochas, C., Farina, G., Fernandez, M. & Michel, M. (2010). *Comment écrire un rapport en français ? Ou comment écrire un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ?* (pp. 7-63, 83-90). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'Institut universitaire européen de Florence : http://www.unioviado.es/crire/g_qui.htm
- Ménard, F. (2004). *Guide de présentation d'un travail écrit* (8 p.). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université de Montréal : <http://www.fep.umontreal.ca/etudes/guidepresentation.pdf>
- Thirion, P. (2008, 22 septembre). *Liste bibliographique APA*. Consulté le 22 avril 2011, disponible sur le site de la bibliothèque des sciences de la vie de l'Université de Liège : <http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/P035/>
- Université de Genève (s.d.). *Comment rédiger un travail écrit ? Règles et méthodes à observer lors de la rédaction d'un travail écrit*. Consulté le 10 février 2010, disponible sur le site de l'Université de Genève : <http://www.unige.ch/lettres/meslo/arabe/methodologie/methodologie.pdf>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (construction, rédaction et défense du Travail de fin d'études) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Langue d'évaluation : Français Autre (Langue-cible)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les consignes, attentes, échéances et éléments de cadre légal à prendre en compte pour l'élaboration, la rédaction, la transmission et la défense du Travail de fin d'études sont intégralement repris dans le fascicule « Guide TFE » (Haute École Charlemagne) diffusé aux étudiants et disponible sur le site internet www.hech.be.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE	
		Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la recherche en éducation		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Présentation générale d'un T.F.E. et de ses exigences ;
- Sensibilisation à la recherche en éducation et à ses diverses composantes (question de recherche, hypothèse de travail, ...) ;
- Rappel des normes bibliographiques ;
- Discussion autour de la recherche d'une méthodologie d'objectivation des données ;
- Ouverture sur des aspects à traiter dans le cadre de la discussion réflexive.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Accompagner l'étudiant dans sa réflexion personnelle ;
- Accompagner l'étudiant dans ses démarches administratives en attirant son attention sur des étapes essentielles ;
- Soutenir par un éclairage théorique de certains concepts (ex : variables, plan expérimental, ...) la démarche lui permettant d'entreprendre une recherche en éducation tout en se questionnant sur sa pratique professionnelle ;
- Favoriser les échanges d'idées et de pratiques : favoriser un esprit critique constructif et une distanciation par rapport à son propre projet.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Guide TFE, en ce compris la grille d'évaluation du travail de fin d'études)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BOCHON, A. (2010). *Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : guide pratique de l'étudiant*. De Boeck : Bruxelles.

QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUDT, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (travail collaboratif / réflexif en petits groupes) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La participation aux modules « IRE » est donc requise. Le critère sanctionnant s'établira sur une base présentielle.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE	
		Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement (partie « Médias »)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Usage pédagogique du TBI (conception de paperboard avec insertion de photos, de son et de vidéos)
2. Analyse sémiologique des messages médiatiques et usage optimal des fonctionnalités de réglage de l'appareil photographique
3. Usage des logiciels utiles pour la réalisation de supports pédagogiques et règles de conception pour une bonne communication du message visuel
4. ~~Conception et réalisation d'un site internet reprenant l'essentiel du contenu sémantique de l'étude du TFE étoffé en termes de supports médiatiques~~

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- ⇒ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- ⇒ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- *Apprendre en regardant un support médiatique* : étude sémantique du langage de l'image, critique ergonomique d'une page web, analyse critique du traitement de l'information.
- *Maîtriser de façon efficace les supports médiatiques* : percevoir les possibilités, les avantages et les inconvénients liés aux différents supports utilisés pour lire et diffuser le média ; utiliser le média de la manière la plus appropriée aux regards du contenu pédagogique.
- *Utiliser les médias numériques pour produire* : concevoir et réaliser des paperboard pour le TBI, réaliser une capsule pédagogique en maîtrisant le langage cinématographique (du synopsis à la réalisation), gérer un montage sonore (de l'importation à l'exportation) en vue de l'utiliser comme support d'apprentissage, concevoir des publications assistées par l'ordinateur, ~~créer un site web ayant pour thème le contenu du TFE en y intégrant des fichiers multimédia.~~

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (PowerPoint)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- « Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
 « La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
 « Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.
 « Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
 « Compétence Micro » : www.competencemicro.com.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

~~En cas d'échec au TFE, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet supervisé dans le cadre de l'AA Médias, le report de la valorisation du travail n'étant pas envisagé d'une session à l'autre, ni (le cas échéant) d'une année académique à l'autre.~~

Par ailleurs, l'investissement à fournir durant l'année dans les dispositifs d'apprentissage relatifs à l'activité Médias est obligatoire, au moins lors d'une année académique, pour pouvoir **présenter le projet final (site internet) et donc** valider les attentes propres à cette AA, co-déterminante dans la validation globale des 15 crédits associés à l'UE.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

~~Afin de pouvoir s'éclairer sur son degré d'acquisition des compétences requises dans l'axe « Médias », l'étudiant(e) peut systématiquement solliciter un feedback sur la qualité de son travail, lors de la rencontre professeurs-étudiants, directement auprès du formateur. Particulièrement si l'unité n'est pas créditée à l'issue de la session, l'étudiant(e) doit donc prendre l'initiative de contacter le(s) professeur(s) concerné(s) afin de permettre, par le biais de nouvelles consignes, une évolution de l'évaluation. Dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas déposé, dans les délais prescrits, le lien de son site à l'adresse < www.rivageois-multimedia.be/tfe >, il/elle sera qualifiée d'Absent(e) pour la production de son projet final (= modalité « Médias » de l'UE). En outre, le bilan des travaux pratiques (TP) réalisés durant les deux quadrimestres, dans le cadre du module de formation, sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet. L'investissement total effectivement fourni en « Médias » sera intégré à l'évaluation finale de l'UE, à hauteur de 15 % de la note globale relative cette l'Unité d'enseignement TFE.~~

⇒ *Le report des notes obtenues pour le TA sera autorisé d'une session à une autre. Le bilan des travaux pratiques (TP) réalisés dans le cadre du module de formation jusqu'aux mesures de confinement, constituera l'unique évaluation pour le cours de Médias à hauteur des 15% prévus de la note globale relative à cette Unité d'enseignement TFE. En ce qui concerne le projet initialement prévu relatif à la conception d'un site internet (visant à illustrer en termes de contenus multimédia les recherches menées dans le cadre du TFE), les étudiants qui le souhaitent, sont invités à poursuivre l'élaboration de ce projet pour leur défense orale ou en complément d'information à leur travail écrit ; mais cet aspect ne sera pas spécifiquement évalué.*

L'appréciation des travaux pratiques (TP), quant à elle, est incluse dans la validation globale du module « Médias » au prorata de la prestation effective, et de l'investissement personnel de l'étudiant(e) au sein de son équipe. Le bilan de ces TP n'est pas améliorable entre les deux sessions d'examen. ~~En seconde session, pour l'axe « Médias », seule sera prise en considération l'évaluation obtenue pour le site.~~ En cas d'absence dûment justifiée, au cours de l'année académique, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date de dépôt des travaux), le TP pour lequel il est excusé. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début de l'année afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE LS3	
	Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et stages n°3	
ECTS : 30	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 6 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE LS2)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
Nathalie Seron (nathalie.seron@hech.be)		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- Langue A : [Anglais](#)
- Langue B : [Néerlandais](#) / [Allemand](#)
- [Stages pédagogiques](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ; b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ; c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de responsabilité : b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence ; c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3. Travailler en équipe : b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement : a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ; b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires ; c. Mettre en œuvre des dispositifs

didactiques dans les différentes disciplines enseignées ; d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions : a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ; b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ; c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ; d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage ; e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ; f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté : a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante ; b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages ; d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chaque élève.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Mobiliser et intégrer les acquis d'apprentissages des UE LS1 et LS2 ainsi que les nouveaux acquis d'apprentissage tels que définis dans chaque activité d'apprentissage de l'UE LS3 ci-dessous afin de :

- diversifier et développer plus avant ses connaissances grammaticales, orthographiques, lexicales, phonétiques, littéraires et civilisationnelles et pouvoir les mobiliser efficacement pour maîtriser les 4 compétences de la langue étudiée (parler et écrire : langue spontanée et précise, maîtrise des nuances, fautes accidentelles tolérées - écouter et lire : compréhension et transcription détaillées)
- formuler oralement et par écrit une opinion personnelle critique justifiée sur les sujets abordés au cours, oralement et/ou par écrit
- mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors du stage dans l'autre Communauté et/ou lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative)
- travailler en concertation avec ses maîtres de stage et planifier, préparer, gérer, analyser et réguler des séquences et des situations d'enseignement/apprentissage dans le cadre de semaines d'enseignement de 16 périodes et selon le calendrier officiel de la section Langues germaniques en mobilisant de manière intégrée les savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences appris dans les autres activités d'apprentissage de la formation et en respectant les consignes données et précisées dans la « *Convention de stage* » et l' « *Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2018-2019* »

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Langue A = Anglais	20			Partiel : 10 %	10 %		80 %	Report		80 % (10 %)
Langue B = Néerlandais ou Allemand	20									
Langue B = Néerlandais	(supra)		Partiel : 5 %			20 %	75 %		20 % (5 %)	75 %
Langue B = Allemand	(supra)		Partiel : 10 %		10 %	40 %	40 %	Report	40 % (10 %)	40 %
Stages pédagogiques	60				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les critères de réussite de l'UE sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE LS3 Intitulé complet de l'UE : UE Langues germaniques et stages n°3	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Langue A : Anglais		
	Langue d'enseignement : <input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Anglais)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 82,5h (70h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Grammaire : poursuite de l'étude de la grammaire vue à l'UE LS2 : différents points de grammaire seront abordés et approfondis selon diverses méthodes (perspective didactique) ; rédaction personnelle des synthèses de grammaire.
- Compréhensions à l'audition et retranscriptions d'extraits de diverses sources audio et vidéo et, selon les besoins, révision et approfondissement des connaissances phonétiques
- Compréhensions à la lecture de textes authentiques
- Productions orales et écrites à partir de textes, articles et nouvelles
- Explications d'aspects de la civilisation et culture américaines
- Lecture et analyse de deux romans

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession ;
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ; b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ; c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement : a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ; b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ; c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ; d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Le cours d'anglais a pour but d'amener les étudiants à maîtriser les savoirs & savoir-faire indispensables à la bonne prestation des stages de 3LM, sur les plans linguistique, culturel & comportemental.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- disposer d'un bagage grammatical, lexical, orthographique et phonétique développé afin de maîtriser les 4 compétences de la langue étudiée

=> parler, écrire : langue spontanée, maîtrise des nuances, sans faute majeure

=> écouter et lire : compréhension détaillée

1. Grammaire

a) comprendre, expliquer et appliquer (via des exercices multiples en classe ou à domicile) la grammaire vue au cours et l'intégrer à la grammaire vue à l'UE LS2 ;

b) approcher de manière critique le fonctionnement de la langue;

c) rédiger ses propres synthèses de grammaire en s'aidant d'ouvrages de grammaire diversifiés (approche critique des ouvrages de grammaire)

2. Littérature

Comprendre, analyser et commenter des textes littéraires vus en autonomie ou pendant les cours

3. Phonétique et prononciation : s'exprimer correctement oralement en appliquant les règles de prononciation et de mélodie de la langue (exercices supplémentaires de révision si nécessaire).

4. Audition

a) retranscrire un extrait d'une source audio ou vidéo

b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu;

c) maîtriser le vocabulaire rencontré dans ces extraits

d) proposer une didactisation d'un document sonore en mobilisant les apprentissages acquis pendant les stages et AFP: présentations orales et/ou écrites.

5. Enrichissement lexical

Comprendre, expliquer et traduire le vocabulaire thématique vu au cours et l'utiliser à bon escient (par écrit et oralement) ; exercices de traduction de phrases.

6. Textes

a) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle;

b) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes;

c) aborder un texte avec une perspective didactique (application des AFP) : présentations orales et/ou écrites

7. Civilisation

Étendre sa formation et ses connaissances culturelles, civilisationnelles, historiques et littéraires des USA

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (photocopies, articles de journaux authentiques, documents sonores authentiques, revues américaines, manuels scolaires et autres)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Grammar Practice for Upper Intermediate Students, E. Walker & S. Elsworth, Longman
- Grammaire anglaise de l'étudiant, S. Berland-Delépine, Ophrys
- Grammaire anglaise pour francophones, M. Dahmen, Van In
- English Grammar In Use, R. Murphy
- Littérature : deux romans (à déterminer) + diverses nouvelles
- Compréhensions à la lecture : divers articles tirés de magazines authentiques
- Compréhensions à l'audition : enregistrements vidéo & audio de la BBC ou de toute autre chaîne/station radio anglo-saxonne, extraits de films, interviews, émissions diverses
- Logiciel Sanako au laboratoire de langues
- Dictionnaires traductifs, explicatifs et phonétiques divers

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (méthode interactive, échanges dans la langue-cible) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Anglais	20			Partiel : 10 %	10 %		80 %	Report		80 % (10 %)

Autres (à préciser) :

⇒ Épreuve orale réalisée par visio-conférence : durée d'examen d'une demi-heure par étudiant.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (anglais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toute absence à un travail noté, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce travail.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : LS3 Intitulé complet de l'UE : Langues Germaniques et Stages n° 3	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Langue B = Néerlandais		
	Langue d'enseignement : <input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (néerlandais)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 82,5h (70h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Grammaire & exercices selon besoins
 Compréhensions à l'audition & à la lecture selon besoins
 Aspects de la civilisation & culture néerlandaises
 Introduction à l'histoire de la langue
 Analyse intensive d'un roman imposé (en classe)
 Lecture à domicile de deux romans imposés
 Préparation du et voyage d'étude obligatoire
 Aide à la réalisation des leçons de stage (sur demande)
 Selon les possibilités : programme de collaboration avec la Communauté flamande :
 - Stage d'observation (1 semaine) et d'enseignement (3 semaines Français FLE-Anglais) dans une école secondaire néerlandophone désignée
 - Séjour résidentiel de 4 semaines dans une ou plusieurs familles d'accueil néerlandophone(s) - à trouver soi-même en fonction de l'école de stage
 Animations pour/dans des écoles (si demande)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession ;
 a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ; b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ; c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement : a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ; b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ; c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ; d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

Mobiliser et intégrer le contenu ci-dessus afin de :

- s'exprimer oralement et par écrit dans une langue dont les fautes accidentelles sont tolérées
- comprendre de manière intensive le roman présenté en classe, en synthétiser l'analyse, y intégrer les activités proposées sur la plateforme électronique et transférer sa démarche vers l'analyse de deux autres romans du même auteur afin d'en dégager les lignes directrices
- mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors du stage dans l'autre Communauté. Intégrer cette expérience personnelle dans le point ci-dessous
- savoir, comprendre, synthétiser et expliquer la causalité entre les deux parties de cours : introduction à l'histoire de la langue et de la Belgique en y intégrant les ressources postées sur la plateforme électronique

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE LS3 Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et stages n°3	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Allemand		
	Langue d'enseignement : <input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (allemand)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 82,5h (70h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Grammaire

Poursuite de l'étude de la grammaire vue à l'UE LS2 : différents points de grammaire seront abordés et approfondis selon diverses méthodes (perspective didactique) ; rédaction personnelle des synthèses de grammaire.

2. Littérature

Lecture et analyse plus approfondie de nouvelles et romans dans la langue cible.

3. Phonétique - Prononciation

Selon les besoins, révision et approfondissement des connaissances phonétiques et mise en pratique

4. Audition

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de textes authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale et didactisation personnelle des documents.

5. Enrichissement lexical

Etude de vocabulaire relevant de champs thématiques spécifiques : exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.

6. Explications de textes

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec résumés et formulation d'opinion et didactisation personnelle des documents

7. Histoire

Etude de l'histoire de l'Allemagne de 1870 à nos jours.

8. Préparation au stage d'enseignement en Allemagne

- stage d'observation (1 semaine) et d'enseignement (3 semaines Français FLE-Anglais) dans une école secondaire allemande désignée
- séjour résidentiel de 4 semaines dans une ou plusieurs familles d'accueil allemandes en fonction de l'école de stage
- animations pour/dans des écoles (sur demande)

9. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession ;
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ; b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ; c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement : a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ; b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ; c. Mettre

en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ; d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

1. Grammaire

- a) comprendre, expliquer et appliquer (via des exercices multiples en classe ou à domicile) la grammaire vue au cours et l'intégrer à la grammaire vue à l'UE LS2 ;
- b) approcher de manière critique le fonctionnement de la langue ;
- c) rédiger ses propres synthèses de grammaire en s'aidant d'ouvrages de grammaire diversifiés (approche critique des ouvrages de grammaire).

2. Littérature

réaliser un travail écrit (résumé, thèmes et personnages principaux, avis personnel et critique) sur des ouvrages lus en autonomie et en discuter en classe.

3. Phonétique et prononciation

s'exprimer correctement oralement en appliquant les règles de prononciation et de mélodie de la langue (exercices supplémentaires de révision si nécessaire).

4. Audition

- a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand (Tagesschau in 100 Sekunden) ;
- b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu ;
- c) maîtriser le vocabulaire rencontré dans les extraits de journaux radio ;
- d) proposer une didactisation d'un document sonore en mobilisant les apprentissages acquis pendant les stages et AFP : présentation orale et/ou écrite.

5. Enrichissement lexical

comprendre, expliquer et traduire le vocabulaire thématique vu au cours et l'utiliser à bon escient (par écrit et oralement) ; exercices de traduction de phrases.

6. Textes

- a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient ; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes ;
- b) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle ;
- c) aborder un texte avec une perspective didactique (application des AFP) : présentation orale et/ou écrite.

7. Histoire

- a) lire à domicile des chapitres du manuel d'histoire *Deutsche Geschichte*, faire des recherches personnelles et maîtriser le vocabulaire spécifique ;
- b) analyser ces chapitres en classe en vue de s'approprier le contenu de manière réflexive.

8. Préparation au stage d'enseignement en Allemagne

prendre contact avec l'école et la famille (rédaction de mails, CV...) dans la langue cible.

9. Activités extra-muros : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (manuels, Internet...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. Grammaire

- * La grammaire par les exercices, R. Bunk, Y. Debans, Casteilla, 2007
- * Übungsgrammatik für die Mittelstufe, Verlag Liebaug-Dartmann, 2006
- * Précis de grammaire allemande, D. Bresson, Hachette Education, 1999

- * Grammaire pratique de l'étudiant, H. Bouillon, De Boeck, 2001
- * Guide de grammaire allemande, N. Schumacher, H. Bouillon, de Boeck 2007
- * Übungsgrammatik für die Oberstufe, Hueber, 2014

2. Littérature: 3 romans (à déterminer en début d'année) et diverses nouvelles

3. Phonétique et prononciation

Phonetiktrainer A1-B1 Aussichten (Klett 2016)

4. Audition

Radios et TV germanophones ; <http://www.dw-world.de>; Tagesschau in 100 Sekunden

5. Enrichissement lexical

Großes Übungsbuch Deutsch, Wortschatz, Lilli Marlen Brill et Marion Techmer, Hueber, 2011

6. Textes

Magazines: Deutsch perfekt, Stern, Spiegel

Reflexion über Sprache, Schroedel, 2013

Civilisation : DVD "Die Deutschen", documents distribués par le professeur

7. Histoire

Manfred Main, *Deutsche Geschichte* (Gulliver 2009)

8. Dictionnaires de référence

* traductifs: Hachette et Langenscheidt, PONS Großwörterbuch für Experten und Universität, Harrap's Universal Wörterbuch

* explicatifs: Wahrig Deutsches Wörterbuch, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (échanges dans la langue cible) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Allemand	20		Partiel : 10 %		10 %	40 %	40 %	Report	40 % (10 %)	40 %

Autres (à préciser) :

1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.

2. ÉVALUATION PERMANENTE : observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE LS3 Intitulé complet de l'UE : Langues germaniques et stages n°3	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (anglais, néerlandais/ allemand)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 300h (300h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les stages du bloc 3 sont organisés comme suit et selon les dates fixées dans le calendrier officiel de la section :

Au quadrimestre 1 :

- Stage 1 : 3 semaines dans l'enseignement secondaire général inférieur, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement

Au quadrimestre 2 :

- Stage 2 : 3 semaines dans l'enseignement primaire, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine.

- Stage 3 :

- selon possibilités et/ou disponibilités, 4 semaines de stage dans l'enseignement secondaire général de l'autre communauté (Communauté flamande/germanophone ou en Allemagne), la première semaine étant dévolue à l'observation des pratiques différentes et à la préparation, les 3 semaines suivantes étant des semaines d'enseignement à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement (Anglais/Français Fle ; Anglais/Allemand ou Français Fle) ; séjour résidentiel en famille d'accueil.

Suite à la situation sanitaire, les 4 semaines qui composent le stage sont remplacées par 2 semaines.

ou

- 2 semaines de stage dans l'enseignement technique et de qualification et 2 semaines de stage dans l'enseignement de promotion sociale, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

Suite à la situation sanitaire, un seul de ces deux stages doit être presté.

Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2019-2020 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques. Si le stage 3 a lieu dans l'autre Communauté, la convention sera adaptée à la réalité du terrain.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession ; a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ; b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ; c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de responsabilité : b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence ; c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

Travailler en équipe : b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; d. Actualiser ses

connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement : c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ; d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions : a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ; b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ; c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ; d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage ; e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ; f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté : a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante ; b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages ; d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chaque élève.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de

- travailler en concertation avec ses maîtres de stage ;
- planifier, préparer, gérer, analyser et réguler des séquences et des situations d'enseignement/apprentissage dans le cadre de semaines d'enseignement de 16 périodes et selon le calendrier officiel de la section Langues germaniques ;
- en mobilisant de manière intégrée les savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences appris dans les autres activités d'apprentissage de la formation ;
- et en respectant les consignes données et précisées dans la « Convention de stage » et l' « Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2019-2020 ».

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes d'enseignement, manuels et diverses ressources didactiques mises à la disposition des étudiants à la Haute Ecole dans le cadre de la préparation au stage

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Pratique de l'enseignement par l'étudiant) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	60				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (anglais, néerlandais/allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...